

Constat d'échec établi par l'inspecteur général du ministère de l'Education

«L'école algérienne a régressé de deux années»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3502 - Mardi 3 mars 2015 - Prix : 10 DA

Affaire de l'enlèvement et du meurtre à Ath Zemenzer

Les deux prévenus condamnés à la peine capitale

Page 24



Tandis que la protestation a gagné d'autres wilayas du Sud Retour à un calme précaire à In Salah

Page 3

Et maintenant que faire ?

Par Mohamed Habili

Maintenant que le 24 février est passé, sans que la révolution ait éclaté, comme promis tant par la CNLTD que l'ISCO (en s'y prenant, il est vrai, longtemps à l'avance, pour avoir tout loisir chemin faisant de se déjuger), qu'est ce qu'elles vont pouvoir inventer pour rester à flot, pour entretenir une vie languissante, semblant à tout moment sur le point de rendre le dernier souffle ? Pour continuer à bénéficier des meilleures pages des journaux, quand ce n'est pas de leurs unes, qui en effet sont à prendre, par ce creux de vague en matière d'information, et en l'absence de toute rechute chez Bouteflika ? Pour ce qui est des journaux, en fait, les partis d'opposition, comme ils se définissent faussement, n'ont aucune lassitude, aucune désaffection à craindre d'eux, car ils n'ont pas moins besoin des partis ne représentant rien que ces derniers d'eux. Contre Bouteflika, ils font cause commune, on ne pourrait pas glisser entre eux une feuille de papier à cigarette à cet égard. Il n'en est pas de même, en revanche, de l'autre grande affaire aux yeux des journaux anti-Bouteflika : Chakib Khellil, sur lequel ils s'acharnent depuis des mois, comme s'ils avaient fait de son sort une affaire personnelle, ou que leur propre existence en dépende. La santé, ou plutôt le corps de Bouteflika, et la tête de Chakib Khellil, voilà les deux choses qui les intéressent au plus haut point, mais qui cependant ne relèvent pas de leur ressort.

Suite en page 3

Annulation des contrats de concession des plages

Les pouvoirs publics se rétractent



Les pouvoirs publics qui avaient récemment annoncé l'annulation des contrats de concession des plages se sont rétractés à l'approche de la saison estivale. Reconsidérant cette décision, ils optent pour une série de mesures, dont la gratuité d'accès aux parkings.

Lire page 2

Colloque organisé par l'Institut militaire de documentation et de prospective

«Le Sahel dans la stratégie des puissances» sous diagnostic

Page 4



Exposition collective à la galerie Mustapha-Kateb

Hommage à Asselah et hymne à la liberté

Page 13

Annulation des contrats de concession des plages

Les pouvoirs publics se rétractent

■ Les pouvoirs publics qui avaient récemment annoncé l'annulation des contrats de concession des plages se sont rétractés à l'approche de la saison estivale. Reconsidérant cette décision, ils optent pour une série de mesures, dont la gratuité d'accès aux parkings.

Par Louiza Ait Ramdane

Devant la difficulté de la tâche, les pouvoirs publics se renoncent à la décision d'annulation des contrats de concession des plages en annonçant certaines mesures dont la gratuité des parkings. Ces mesures seront prises lors d'une ren-

L'ambassadeur d'Espagne en Algérie «Le climat des affaires en Algérie est encourageant»

LE CLIMAT des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat, a estimé, lundi à Oran, l'ambassadeur du royaume d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Mata. «Le climat des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat, faisant que beaucoup d'opérateurs économiques de mon pays œuvrent à saisir les opportunités d'investissement dont dispose le pays», a souligné le diplomate espagnol, lors du Forum du groupe de presse «Ouest Tribune» auquel il a été invité. «Le bureau commercial de l'ambassade d'Espagne en Algérie est celui qui enregistre le plus grand nombre de demandes d'informations sur les opportunités d'investissement et de partenariat, sur la totalité du réseau des bureaux commerciaux de toutes les ambassades du Royaume à l'étranger», a signalé l'ambassadeur. Il a également mis l'accent sur la croissance du tissu des PME en Algérie, notant que le partenariat entre les opérateurs privés des deux pays se fait d'une manière «très souple et fluide». Polanco Mata a, en outre, souligné l'importance du développement des relations économiques, jugées «déjà satisfaisantes», ainsi que la qualité des relations politiques et diplomatiques stratégiques entre les deux pays, appelant à saisir les différents atouts dont la proximité géographique. Sur le plan de la prospection des investissements et des opportunités de partenariat en Algérie, Polanco a évoqué certains filières, considérées prioritaires par les opérateurs espagnols dont l'agriculture, l'industrie de l'agroalimentaire, le transport, l'hydraulique et le bâtiment, tout en signalant la possibilité d'un partenariat «très important» dans le domaine touristique. Par ailleurs, le diplomate espagnol a salué la qualité de la coopération algéro-espagnole dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et la gestion des flux migratoires, la qualifiant de «coopération de haut niveau».

Yanis T./APS

contre de concertation entre les différents secteurs intervenants qui aura lieu dans les prochains jours en vue d'arrêter définitivement la nature des dispositions à prendre dans ce sens, a indiqué hier, le directeur central au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Haidar Khaldi, estimant que la tâche n'est pas du tout chose aisée. «Nous allons mettre en place une série de mesures, dont la gratuité des parkings d'accès aux plages», a précisé le responsable à la presse. Outre l'interdiction des concessions sans autorisation, les autorités compétentes envisagent de «mettre de l'ordre» au niveau de celles qui sont réglementaires mais dont les bénéficiaires sont loin de «respecter les cahiers des charges», a-t-il explicité. Citant, en exemple, le non-respect de la limite de l'espace concédé, le représentant du ministère de l'Intérieur a fait savoir que les bénéficiaires d'un concessionnaire activant de manière illégale peut se chiffrer en milliards de centimes, ce dernier mettant à son profit une situation de «laisser-aller» propre à la période des vacances, en raison notamment du départ en congé de la majorité des responsables. La situation sera «assainie au cas par cas», a ajouté le même responsable, insistant sur le caractère «public qui doit caractériser les plages».

Constat alarmant des directions du tourisme

Des plages non encore dotées de plans d'aménagement,



ment, déficit en matière des moyens et équipements utilisés, différents dispositifs d'emplois arrêtés en faveur de la saison estivale restent limités, abandon des plages au profit de jeunes devenus les seuls «maîtres à bord», sont autant de griefs relevés hier par les participants à une remontée régionale des wilayas côtières du centre du pays en préparation de la prochaine saison estivale.

La fréquentation de la plage repose sur ses atouts naturels, son attractivité, la qualité des aménagements et équipements ainsi que la sécurité. Malheureusement dans notre pays les plages font fuir les estivants. Le constat est affligeant : les conditions d'accueil demeurent

dans toutes les plages d'Algérie écoeurant. Les estivants se font plumer chaque été par des concessionnaires de plages contre un service des plus médiocres. Les vacanciers sont obligés de payer le bout de sable, la chaise et le parasol. Pire, ces sous-traitants, souvent sans aucune expérience ni cahier des charges réduisent leur service à l'encaissement des tickets. Le parking pour automobile est sauvage, le gardien se faisant peu regardant et exigeant le droit de stationnement. Tous ces travers pourrissent le quotidien des estivants.

Pour réussir la future saison estivale et redonner au plages algérienne leur image d'antan, le secrétaire général du ministère

de Tourisme et de l'Artisanat, Ahmed Abdallah Kaci a indiqué qu'il faut l'implication de certaines mesures. Il s'agit selon lui, de la poursuite des études des plans et des travaux d'aménagement touristique des plages ouvertes à la baignade, de l'encouragement des investissements dans le balnéaire ainsi que la garantie de la sécurité des plages, autant sur les plans de la santé des usagers que du respect de l'environnement.

L'intervenant a, en outre, cité l'impératif d'encourager l'octroi des concessions pour l'exploitation des plages aux établissements hôteliers et touristiques ainsi qu'aux personnes qualifiées afin d'assurer des services de «meilleure qualité».

L. A. R.

- Constat d'échec établi par l'inspecteur général du ministère de l'Education -

«L'école algérienne a régressé de deux années»

Les grèves répétitives observées par des enseignants au cours des ces dernières années ont causé à l'école algérienne une régression de deux années. Ce recul est marqué surtout par une baisse du niveau de scolarisation des élèves algériens, mais aussi du fait de la déficience du modèle pédagogique qui lui a été imposé par les réformes successives. Ce constat d'échec a été dressé, hier, par l'inspecteur général du ministère de l'Education nationale lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale. Pour Medjadj Messeguem, l'Ecole publique est, aujourd'hui «malmenée», en dépit «du règlement des revendications salariales des enseignants». «Le retour de la contestation, dit-il, est un prétexte pour la déstabiliser davantage». Par ailleurs, le ministère de l'Education tente de rassurer les parents d'élèves sur l'exécution du programme pédagogique, minimisant l'impact de la grève des enseignants. En effet, du mouvement de grève observé par des enseignants affiliés à la Coordination nationale des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), l'invité affirme qu'il n'a pas eu d'impact significatif sur la période des examens, laquelle se déroulerait, selon lui, dans d'assez bonnes conditions. «Je peux vous assurer, actuellement que toutes les compositions du deuxième trimestre de l'année scolaire 2014-2015 se déroulent, majoritairement dans de bonnes conditions, néanmoins, nous avons encore des établissements dans les

cycles secondaire et moyen qui n'ont pas encore démarré les compositions», a-t-il déclaré. Il a également affirmé que la scolarité «s'est déroulée dans de bonnes conditions jusqu'au 15 février dernier et qu'il n'y a pratiquement pas eu de retard majeur dans le programme». Messeguem a toutefois souligné que toutes les «dispositions nécessaires ont été prises» pour «assurer» les compositions dans les établissements qui accusent des retards, généralement causés, selon lui par les intempéries et non par la grève, avant le début des vacances scolaires du printemps prévues le 19 mars 2015. «Pour les classes qui risquent de ne pas faire les compositions je vous dis que d'ici le 19 mars, nous ferons tout notre possible pour aller vers les compositions en utilisant les samedi et les mardi et la première semaine de mars pour rattraper le retard par les cours de soutien qui seront assurés par des enseignants retraités», a-t-il soutenu.

Benghebrit va reprendre le dialogue avec le Cnapest

Au moment où sept autres syndicats menacent, à leur tour, d'observer un arrêt de travail, Messeguem annonce que le ministère allait reprendre le dialogue avec le Cnapest, avant la fin de la semaine en cours, et que d'autres rencontres suivront avec les autres mouvements contestataires. Il affirme que le ministère est prêt à hâter le règlement

de certaines des revendications soulevées par les grévistes. «Nous allons reprendre le contact avec le Cnapest et répondre à certaines revendications signalées pour débloquer cette situation de débrayage», a assuré le même responsable. Il a néanmoins précisé que certaines revendications «dépendent de la décision politique» et que le retour à la revendication en cette période de la part des syndicats «constitue un prétexte pour déstabiliser l'école». Messeguem a, également souligné que la tutelle recevra «individuellement» les syndicats pour discuter des revendications communes, affirmant que l'important reste de «stabiliser le secteur par une charte d'éthique et de travailler ensemble pour régler tous les problèmes du statut particulier». Evoquant «la possibilité» d'aller vers un accord avec les grévistes d'ici à la fin de la semaine, Messeguem a indiqué que «toutes les possibilités sont ouvertes pour aller vers les compositions et nous parviendrons en continuant les négociations, à convaincre les syndicats à aller vers les compositions et remettre les notes aux élèves». Quand on lui demande quelles sont les alternatives qui s'offrent au ministère de l'Education au cas où les syndicats persistent dans leur volonté de poursuivre les arrêts de travail, Messeguem répond qu'il s'agit avant tout de convaincre les enseignants et que pour le reste «toutes les options restent ouvertes».

Meriem Benchaouia

Tandis que la protestation a gagné d'autres wilayas du Sud

Retour à un calme précaire à In Salah

■ In Salah a retrouvé hier un calme précaire après une journée marquée par de violentes protestations contre l'exploration du gaz de schiste. De la mobilisation et des manifestations sont par ailleurs enregistrées dans d'autres wilayas, à l'exemple de Ouargla et Illizi.



Par Yasmine Ayadi

Les manifestations anti-gaz de schiste se multiplient à travers plusieurs wilayas du Sud après avoir dégénéré à In Salah. Cette tournure inquiétante qu'a pris le mouvement anti-gaz de schiste témoigne de l'opposition absolue des populations du Sud au projet de l'exploitation de cette richesse naturelle. Des mouvements de soutien et une mobilisation est par ailleurs enregistrée dans quelques wilayas du Sud à l'exemple de Ouargla, Illizi et la ville de Tamanrasset. Hier, un rassemblement de protestations anti-gaz de schiste et de solidarité avec la population d'In Salah a été observé par plusieurs dizaines de contestataires à Illizi. La ville d'In Salah a, par

ailleurs, retrouvé hier un calme après une journée, marquée par de violentes protestations contre l'exploration du gaz de schiste. Une rencontre avait eu lieu dimanche soir entre les autorités sécuritaires locales et les représentants des protestataires lors de laquelle il a été convenu de ne plus recourir aux actes de violence, de saccage et d'incendie, ont précisé les autorités locales. L'action de protestation a repris sa forme pacifique par un sit-in devant le siège de la daïra d'In-Salah, a-t-on ajouté. La protestation contre l'exploration du gaz de schiste a pris une tournure violente durant la journée de dimanche, au cours de laquelle des heurts ont eu lieu avec les forces de l'ordre, avant que les protestataires ne prennent pour cible plusieurs édi-

fices publics, dont le siège de la daïra, l'agence de l'opérateur de téléphonie Mobilis, des structures de police, le parc de la commune, ainsi que la résidence du chef de daïra, selon la même source. Ces violences ont fait plusieurs blessés à différents degrés dont 40 policiers. Le calme est également revenu au chef-lieu de wilaya de Tamanrasset, secoué aussi durant la journée de dimanche par des protestations, en signe de solidarité avec la population d'In-Salah. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a affirmé dimanche, dans un communiqué, suite aux incidents initiés par des jeunes opposés à l'exploration du gaz de schiste dans la ville d'In Salah, que les voies du dialogue «sont et resteront toujours

ouvertes». Le ministère, «reste persuadé que la sagesse avérée des citoyens de la région ainsi que le patriotisme immuable des habitants d'In Salah, demeureront le rempart contre toute tentative visant la sécurité et la stabilité de cette ville». Il est à noter enfin, qu'une manifestation des députés de l'opposition a eu lieu hier au Parlement à l'ouverture de la session de printemps. Cette action a été observée par les députés de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) et Karim Tabbou en signe de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste et contre la répression à In Salah. «Non à la répression des manifestations pacifiques» et «non à l'exploitation du gaz de schiste» ont scandé les députés protestataires.

Y. A.

Ould Khelifa au sujet de la session de printemps

«L'APN connaîtra une intense activité législative»

La session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN), dont les travaux se sont ouverts lundi, connaîtra une «intense» activité législative, a assuré le président de la chambre basse du Parlement, Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

«La présente session connaîtra une intense activité législative. Outre les cinq projets de loi inscrits à l'ordre du jour de la précédente session (...), l'APN poursuivra, dans le cadre de ses missions constitutionnelles, l'examen des projets qui lui seront présentés, conformément à l'ordre du jour de la session de printemps», a souligné M. Ould Khelifa dans une allocution lue en son nom par M. Ali El-Hamel, vice-président de l'Assemblée, qui a présidé la séance d'ouverture de cette session.

Il a précisé que ledit ordre du jour sera arrêté ultérieurement ainsi que les projets de loi que le gouvernement pourrait déposer à l'avenir «dans le souci d'enrichir l'arsenal législatif de notre pays».

Concernant les projets de loi déjà inscrits au programme de la session, il s'agit, entre autres, du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance n°05-06 relative à la lutte contre la contrebande, du projet de loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, du projet de loi relatif à la protection de

l'enfant, du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance n°66-156 portant code pénal. Il s'agit aussi de deux projets de loi déposés au cours de l'intersession et du projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance n°03-04 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises. Evoquant par ailleurs le fléau du terrorisme, le président de l'Assemblée a rappelé que l'Algérie a «très tôt mis en garde contre les dangers du terrorisme et de l'extrémisme sous toutes ses formes, un fléau auquel elle a fait face seule, au silence absolu de la communauté internationale et la complicité de certains conspirateurs qui quittaient les résultats de ce l'on appelait le laboratoire algérien». Il a souligné que l'Algérie «a vaincu le terrorisme grâce à la solidarité de son peuple et de son élite et grâce à l'Armée nationale populaire et les corps de sécurité», ajoutant que le pays «est à l'avant-garde des efforts internationaux dans la lutte antiterroriste et appelle à la conjugaison des efforts afin d'endiguer ce fléau et d'en tarir les sources». Revenant sur les questions d'actualité, M. Ould Khelifa a évoqué les débats autour des hydrocarbures non conventionnels menés

par les députés avec la population du Sud, considérant que «cette ressource non conventionnelle constitue une richesse nationale qu'il est nécessaire d'exploiter, en préservant tant la santé de la population que l'environnement».

Il a estimé dans ce sens que «la création d'un observatoire spécialisé qui aura pour mission le suivi et le contrôle des opérations de prospection et d'exploitation sera une garantie, voire un gage de confiance».

Le président de l'APN a également mis en évidence l'«intense» activité politique dans un climat de sécurité et de stabilité qui «a permis à tous les partis agréés ou ceux attendant de l'être, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, d'exprimer leurs points de vue et de défendre leurs approches en toute liberté».

Sur le plan international, M. Ould Khelifa a réitéré les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de la paix et la sécurité au sein des institutions internationales et de son niveau bilatéral, et pour parvenir à des solutions justes et globales concernant les conflits en suspens, à leur tête le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental et l'instauration d'un Etat indépendant avec El-Qods Echarif pour capitale.

Anis G./APS

LA QUESTION DU JOUR

Et maintenant que faire ?

Suite de la page une

La santé du président dépend de l'évolution de sa maladie, de la capacité de son corps à lui résister, impossible pour eux donc d'y mettre leur grain de sel. Ce serait bien entendu autre chose si ce corps se ressentait à un degré ou à un autre de ce qui s'écrit dans les journaux. C'est peut-être à une logique de ce genre que répondaient les attaques personnelles contre Saïd Bouteflika, qui ont brusquement et complètement cessé, que c'en est un peu étonnant d'ailleurs. Toujours est-il que ni les membres de la CNLTD ni ceux qui n'en sont pas n'ont fait de ce dossier, pour autant que ce terme convienne, l'affaire des affaires, la pierre de touche de la phase actuelle. Si ce qu'on appelle Sonatrach 2 se dégonfle comme une baudruche, comme cela pourrait bien être le cas, n'y aurait-il pas alors de retour de bâton à craindre pour des journaux qui auraient tout ce temps harcelé un innocent ? Ce n'est toutefois pas ce genre de leçons qui a été administré par des épisodes antérieurs, comme l'affaire Khalifa par exemple, dont, au contraire de Sonatrach 2, ils avaient nié le bien-fondé, en raison de leurs accointances avec Rafik Khalifa. Mais tel n'est pas le propos. L'interrogation portait sur le devenir de la CNLTD, maintenant qu'il est apparu qu'elle n'a d'autre existence que médiatique. A quoi même va-t-elle pouvoir s'occuper ? A faire dans la formation en interne, comme Jil jadid, qui lance un vaste programme de ce genre, une sorte d'université à trois paliers, un pour les débutants, un pour les classes intermédiaires, et un troisième pour les futurs prétendants à la succession de Soufiane Djilali, qui ainsi pourrait partir tranquille à la retraite, sa relève étant assurée. Pour ceux que cela intéresse, qu'ils sachent que chaque cycle est sanctionné par un certificat égrenant ses aptitudes de militant, leur permettant d'accéder à des responsabilités non seulement dans leur parti d'origine, mais dans n'importe quelle autre formation politique, à condition qu'elle soit d'opposition, car dans cette école-là, on n'enseigne que la façon de conquérir le pouvoir. Pour savoir quoi en faire une fois qu'on l'a entre les mains, il faudrait suivre un cours d'exercice du pouvoir, dans une université qui elle, pour le coup, pourrait bien être le FLN.

M. H.

Colloque organisé par l'Institut militaire de documentation et de prospective

«Le Sahel dans la stratégie des puissances» sous diagnostic

■ Un colloque sur le thème «Le Sahel dans la stratégie des puissances» a été organisé lundi à Alger par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective (IMDEP) animé par des universitaires et chercheurs spécialisés dans cette question.

Par Fahem N.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux, le président du colloque, le général-major, Cherif Zarrad, a indiqué que cette rencontre visait à mettre la lumière sur l'évolution des événements dans la région du Sahel, une région convoitée par les grandes puissances en raison de ses innombrables richesses naturelles.

Le Sahel, qui s'étale sur plus de trois millions de m², «connaît une déchéance des conditions socio-économiques de ses populations, malgré la richesse de son sol», a-t-il relevé, ajoutant que l'Algérie préconisait le dialogue et la réconciliation pour le recouvrement de la stabilité et de la paix dans la région.

Le colloque constitue, par ailleurs, un espace de rencontre et d'échange entre les spécialistes civils et militaires de la question du Sahel, a précisé le général-major, Zarrad.

Pour sa part, le directeur de l'IMDEP, le général Bachir

Berkani, a indiqué que l'organisation du colloque tendait à mettre en exergue la nécessité de réunir les conditions pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région du Sahel et pour permettre aux populations locales d'exploiter leurs richesses pour améliorer leurs conditions de vie.

Trois panels ont été mis en place lors de cette rencontre d'une journée, ayant pour intitulés : «Le Sahel et son importance stratégique», «Les intérêts stratégiques des puissances au Sahel» et «l'Algérie et la stabilité régionale».

Conflits au Sahel : Des experts soutiennent l'approche algérienne

Les participants à un colloque sur le Sahel organisé lundi à Alger, ont soutenu l'approche de l'Algérie préconisant une solution politique aux conflits dans cette région d'Afrique et un appui au développement socio-économique de ses populations.

A cet effet, le directeur du Laboratoire de recherche «Mondialisation et Droit national» et coordonnateur de l'Ecole doctorale de Droit et des Sciences politiques de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, Abdelkader Kacher, a indiqué que l'Algérie était «convaincue» que les conflits, notamment dans la région du Sahel, peuvent être évités et résolus par le dialogue et non pas par l'ingérence étrangère.

Dans sa communication sur «Les défis et l'urgence d'une prise de conscience africaine collective», le P Kacher a recommandé la mise en place de mécanismes africains pour le



réglement des conflits dans le continent.

Les pays africains doivent, selon lui, entretenir une «conscience collective» quant à la dangerosité des conflits ethniques, territoriaux et autres. Ils parviendront ainsi à parer à l'ingérence et à l'influence des anciennes forces coloniales dans le continent, a-t-il souligné.

Pour sa part, Mustapha Ben Abdelaziz, enseignant à la Faculté des Sciences politiques et Relations internationales de l'Université Alger-III, a mis l'accent sur la nécessité de soutenir économiquement les populations de la région du Sahel pour éviter les guerres et les conflits.

Il faut, a-t-il insisté, rendre l'espoir à ces populations qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté en les aidant à améliorer leurs conditions de vie et à trouver les moyens d'exploiter et de transformer leurs richesses naturelles. Intervenant sur le même thème, Abdelaziz Rezig, professeur en

Sciences économiques à l'université d'Alger et membre du Conseil national économique et social (Cnes), a, pour sa part, indiqué que de «profondes mutations ont permis à la majorité des économies africaines d'enregistrer, au cours des dernières années, une croissance moyenne de 5% par année». Il a toutefois estimé dans une communication sur «Les enjeux économiques au Sahel», que des taux de croissance aussi élevés, dont la progression a été parmi les plus rapides au monde, «n'ont pas conduit à des améliorations en matière de développement et de sécurité alimentaire qui s'est, au contraire, dégradée du fait de la conjugaison de facteurs externes et internes».

De son côté, Smail Debech, enseignant à la Faculté des sciences politiques et relations internationales de l'Université Alger-III, a affirmé que les grandes puissances «doivent encourager les parties en conflit

au Sahel à identifier eux-mêmes des solutions à leurs problèmes par le dialogue et la concertation».

Dans une communication intitulée : «La politique de l'Algérie envers le Sahel entre approche régionale et influence internationale», le P Debech a relevé que la position algérienne restait la «plus plausible» car, a-t-il dit, elle recommande «une solution sahélienne au conflit sahélien» et d'éviter toute ingérence étrangère susceptible de compliquer davantage la situation dans la région.

Le colloque, organisé par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective (IMDEP), intervient quelques jours à peine après la signature à Alger d'un accord de paix et de réconciliation au Mali, rendu possible grâce à la médiation internationale conduite par l'Algérie en tant que chef de file.

F. N./APS

Boumerdès 10 000 tonnes de pomme de terre déstockées

LE PRIX de la pomme de terre est affiché entre 90 DA et 100 DA sur les étals des marchés de la wilaya. La rareté de ce tubercule a contraint les commerçants à majorer les prix pour le commercialiser à des prix exorbitants, jamais atteints. Selon le directeur des services agricoles de Boumerdès, Mohamed Kherrouba qui s'est exprimé sur les ondes de la radio locale, a indiqué que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en collaboration avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a élaboré un programme pour déstocker pas moins de 10 000 tonnes de pomme de terre qui se trouvent au niveau des centres et entrepôts frigorifiques de la wilaya de Boumerdès. Lesquelles ont été admises dans le cadre du système de la production agricole de large consommation (Syrpalac). Le premier responsable du secteur de la wilaya a rassuré que l'opération a été entamée, samedi dernier et se poursuit jusqu'à l'épuisement des stocks. Outre cette quantité, il a ajouté qu'avec l'apport de la récolte de la pomme de terre de saison, les marchés seront inondés et par conséquent les prix seront réduits et à la portée de toutes les bourses dès cette semaine.

A.Kichni

Mondial des innovations à Barcelone

Téléphonie: Mobilis au rendez-vous annuel

Une délégation de l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis, conduite par son P-dg, Saad Damma, prend part au rendez-vous mondial de la téléphonie mobile «Mobile World Congress 2015» (MWC) qui se tient du 2 au 5 mars à Barcelone (Espagne).

La participation algérienne à cette manifestation annuelle mondiale, qualifiée de la «Mecque» de la téléphonie par les milieux spécialisés, vise essentiellement «à une mise à niveau avec ce qui se fait de par le monde dans ce domaine en vue de rechercher constamment de nouveaux moyens pour dépasser les attentes des clients» de Mobilis, explique à l'APS la chargée de la communication auprès de cet opérateur public, Dalila Messabis, en marge de ce Congrès international.

Mobilis, qui détient à la fois le plus grand réseau de la 3G en Algérie avec la couverture de 35 wilayas et le plus grand nombre d'abonnés, selon les chiffres de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunica-

tions (Arpt), «assiste aux présentations des plus grands équipementiers avec pour but d'offrir les meilleurs services au client algérien», souligne-t-elle encore.

Elle rappelle, dans ce sens, que Mobilis avait lancé, il y a quelques jours, avec son partenaire l'équipementier suédois Ericsson le «City site», une nouvelle technologie permettant aux clients prépayés de «Mobtassim» de bénéficier d'une connexion internet gratuite à raison de 10 minutes par jour sur le réseau 3G.

Première du genre sur le continent africain, cette solution vise à renforcer la couverture haut débit des zones à forte densité d'habitants à Alger, et ce, dans le cadre du déploiement du réseau de la 3G.

Pour cette édition 2015, le Congrès mondial de la téléphonie mobile se consacre spécialement à l'industrie du mobile et des technologies de l'information et de la communication (TIC) en mettant l'accent sur les nouvelles applications et les différents modes de

commercialisation des derniers supports technologiques (IT).

Organisé par la GSM association, qui représente 850 opérateurs de téléphonie mobile à travers 218 pays, le MWC 2015 ambitionne de dépasser le chiffre record de près de 86 000 visiteurs atteint lors de l'édition 2014.

Des conférences portant notamment sur des thèmes relatifs aux sociétés numériques, la mobilité des entreprises, l'avenir des réseaux, l'Internet ainsi que l'identité mobile seront animées lors de cet événement mondial.

Les 1 900 entreprises participantes exposent les principaux produits, services et technologies qui façonnent l'avenir du secteur de la téléphonie mobile depuis l'infrastructure réseau jusqu'aux combinés et terminaux mobiles ainsi que les logiciels et les applications.

Kamel L.

Secteur public industriel

Des initiatives pour promouvoir la production nationale

■ L'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) a réaffirmé hier son engagement à participer à toutes les actions de nature à promouvoir la production nationale et à en assurer la protection, dans une conjoncture marquée par une chute des prix du pétrole, lors d'une séance ordinaire de cette organisation patronale.

Par Samy D.

Selon un communiqué de l'Unep, les membres du bureau ont mis l'accent sur leur «engagement à participer à toutes les actions de nature à promouvoir la production nationale, sur la base de mesures réglementaires devant conduire à l'assainissement de l'environnement de l'entreprise algérienne et des engagements auxquels elle a souscrit dans le pacte national économique et social de croissance».

Parmi les moyens mobilisés pour atteindre les objectifs de croissance visés par les pouvoirs publics, figure «l'encadrement de la sous-traitance, le développement et l'intégration des PME, la création de passerelles entre le secteur public et le secteur privé et la mise en place de mécanismes de renforcement des capacités d'études et d'expertises algériennes», indique-t-on de même source. Tout en rappelant que la préparation de la relève dans le secteur public économique est «une nécessité vitale», l'Unep recom-

mande la mise en œuvre d'un programme de formation en management et d'un cadre approprié pour renforcer le partenariat Entreprises-Universités. La réhabilitation des entreprises publiques et leur rôle dans la réussite des plans de développement sectoriels et de restructuration du secteur public marchand, nécessite, selon l'Unep, une participation soutenue et permanente de ses membres, à toutes les initiatives de concertation dans l'intérêt de l'économie nationale vouée à se libérer de plus en plus de la dépendance aux hydrocarbures. «En ce sens, cette organisation confirme son engagement à œuvrer pour que les entreprises publiques mobilisent toutes leurs capacités afin d'assurer l'approvisionnement du marché nationale en produits conformes aux normes requises et de conduire les programmes d'investissements en cours dans les meilleures conditions de réalisation». Pour ce faire, et afin de partager ses réflexions avec les entreprises publiques, l'Unep doit convoquer une assemblée générale afin de définir un programme d'actions «à la mesure des défis qui se posent à l'économie nationale dont la relance dépend, dans une large mesure, des entreprises algériennes et de leurs capacités à s'adapter aux mutations actuelles et futures». S.D.

PH/DR



Hydraulique

Conférence sur les opportunités en Algérie en mai à Washington

Une conférence sur les opportunités d'investissement dans les ressources en eau en Algérie sera organisée en mai prochain à Washington, afin d'attirer des partenaires potentiels, a annoncé à Alger le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Cette conférence vise surtout à informer les opérateurs économiques américains des potentialités d'investissement qu'offre le plan quinquennal 2015-2019 dans ce secteur, a indiqué le ministre lors d'une rencontre avec une délégation commerciale américaine relevant du Conseil d'affaires algéro-américain. Selon M. Necib, l'objectif est aussi de satisfaire les besoins du secteur des ressources en eau à travers les partenariats internationaux, notamment avec les

Américains qui ont la maîtrise technologique et le savoir-faire dans ce domaine. Il s'agit de répondre aux objectifs tracés par le plan quinquennal qui prévoit notamment la réalisation de 26 nouveaux barrages, 17 stations de traitement, 103 stations de pompage, 60 stations d'épuration et de 219 retenues d'eau. Le programme d'un million d'hectares supplémentaires de terres irriguées figure aussi parmi les grands objectifs de ce programme. «Durant le prochain quinquennat, on veut voir des entreprises algériennes avec des entreprises américaines (à) créer des joint-ventures qui peuvent prendre en charge une partie de ce programme», a-t-il dit. Le ministre a émis son souhait de concrétiser des partenariats pour la création, en Algérie,

d'une unité de fabrication de systèmes de canalisation et une autre pour la fabrication de pompes. Le développement des systèmes d'irrigation, du forage et du dessalement d'eau de mer constituent d'autres domaines de coopération, ajoute M. Necib. Plusieurs conventions devraient être signées entre les opérateurs économiques algériens et américains à l'issue de la conférence de Washington, a espéré de son côté, Smail Chikhounne, président du Conseil d'affaires algéro-américain. Le partenariat avec la partie américaine devrait garantir un transfert de technologie à la partie algérienne, a dit M. Chikhounne affirmant l'intérêt des entreprises américaines envers le marché algérien.

Amina H. / APS

Informel

80 commerçants affectés dans deux nouveaux marchés couverts à Batna

Quatre-vingt commerçants exerçant dans l'informel dans différents points de la ville de Batna ont été affectés dans deux nouveaux marchés couverts, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelkrim Maroc. Ces infrastructures destinées au «redéploiement des intervenants dans le commerce informel» renforceront l'activité commerciale

dans deux zones à forte densité démographique, en l'occurrence la cité de Bouzourane (40 commerçants) et le quartier de Lembarikia (ex-Parc à fourrages) pour autant de vendeurs, a précisé cet élu. C'est la troisième opération du genre après celles qui avaient donné lieu au transfert de commerçants vers les nouveaux marchés réalisés au quartier de Bordj El-Ghoula (non loin de

la gare de chemin de fer) et à la cité Kechida, a rappelé le président de l'APC. Dotés de toutes les commodités, aussi bien pour les commerçants que pour les clients, ces nouveaux espaces commerciaux réalisés dans le cadre de l'opération nationale de résorption des marchés informels permettra aux jeunes vendeurs d'exercer leurs activités dans des aires «organisées et sécurisées, tout en préservant l'esthétique mise à mal par la prolifération de vendeurs activant de manière anarchique», a encore indiqué M. Maroc. Il a également fait savoir qu'un autre marché de ce type est «en phase d'achèvement» au nouveau pôle urbain de Hamla où il sera mis en service «avant le mois de ramadhan prochain».

R.G.

Partenariat

Signature de conventions avec douze micro-entreprises

Lantenne d'Ain Témouchent de l'Algérienne des eaux (ADE) a signé, dernièrement, des conventions avec douze micro-entreprises de la wilaya, apprend-on hier de son directeur. Ces micro-entreprises, créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'allocation chômage (Cnac), prendront en charge les raccordements des foyers au réseau d'eau potable et la pose de compteurs au niveau des communes qui passeront, prochainement, sous la gestion de l'ADE, a indiqué Boucif Chaib. Ils auront, concrètement pour missions, l'activation de nouvelles prises et les poses des

compteurs, a expliqué le responsable local de l'ADE signalant que cette mesure a été prise pour contribuer à la lutte contre le chômage et permettre à l'ADE de raccorder l'ensemble des communes de la wilaya aux réseaux AEP, ce qui facilitera leur gestion. L'ADE gèrera, à la fin de l'année en cours, les 28 collectivités locales de la wilaya au lieu de 20 actuellement, a-t-on rappelé. En outre, cette opération réduira les déficits de l'ADE en contribuant à la pose de compteurs au niveau des foyers des huit communes restant à couvrir, pour une meilleure maîtrise des créances de cet organisme, a-t-on ajouté. L'antenne d'Ain Témouchent de l'ADE

enregistre, actuellement, des créances de l'ordre de plus de 270 millions DA dont plus de 160 millions DA auprès de clients particuliers (ménages). Pour récupérer ses dus et après épuisement des procédures réglementaires, elle a engagé, au titre de l'exercice écoulé, des actions judiciaires à l'encontre de 815 abonnés pour défaut de paiement, a encore indiqué Boucif Chaib. Ces actions se sont traduites par des jugements prononcés par les tribunaux compétents enjoignant 739 abonnés dont 400 présents aux audiences, à régulariser leur situation vis-à-vis de cet organisme. Les autres dossiers sont en cours d'étude, a-t-on conclu. N.T./APS

Italie

Hausse du déficit public

L'ITALIE a enregistré un déficit public de 3% en 2014, contre 2,9% l'année précédente, dans les limites du Pacte de stabilité, selon des chiffres publiés lundi par l'Institut national des statistiques (Istat). La dette publique s'est établie à 2 135 milliards d'euros, soit 132,1% du PIB, contre 128,5% en 2013, selon des chiffres provisoires. L'Italie a dégagé un excédent primaire (hors intérêts sur la dette) de 1,6% du PIB (contre +1,9% en 2013). Istat confirme par ailleurs le recul de 0,4% du produit intérieur brut en volume en 2014. La consommation est restée stable en volume, tandis que les investissements fixes ont reculé de 3,3%. Les exportations de biens et services ont progressé de 2,7%, et les importations de 1,8%. La demande interne a pesé à hauteur de 0,6 point sur le PIB, tandis que la demande extérieure y a contribué à hauteur de 0,3 point. Les secteurs de l'agriculture (-2,2%), l'industrie (-1,1%), la construction (-3,8%) ont tous vu leur valeur ajoutée reculer au cours de l'année. Les services ont en revanche progressé de 0,1%. R. E.

Près de 4 000 morts et plus de 24 000 blessés en 2014

Pic macabre au bilan des accidents de la circulation

■ Pas moins de 3 900 personnes ont trouvé la mort dans plus de 24 000 accidents de la route, soit une moyenne de 11 morts par jour, a indiqué à Alger le commandement de la Gendarmerie nationale.



Par Yanis.T

24 388 accidents ont été déplorés l'année écoulée faisant 3 984 morts et 44 546 blessés, soit 67 accidents par jour avec 11 morts et 122 blessés, a indiqué le responsable de la sécurité routière au commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Mohamed Triki, qui présentait le bilan des accidents de la circulation. Les chiffres avancés font ressortir une baisse dans le nombre des accidents par rapport à l'année 2013 qui a, elle, enregistré 27 544 accidents. Le nombre de victimes a, quant à lui, augmenté par rapport à la même année (3 748). L'élément

humain reste la première cause de ces accidents avec 84,73% dus essentiellement au non-respect des règles de la bonne conduite suivi des piétons avec un taux de 6,18% et l'état des véhicules avec 5,13%. Les véhicules de transport de marchandises et de voyageurs et les taxis ont été à l'origine de 28% du total des accidents qui ont fait 1 499 personnes. D'autre part, les chiffres présentés par le responsable ont démontré que ces accidents étaient le plus souvent causés par des personnes âgées entre 25 et 29 ans avec 6 941 cas soit 18,84% des usagers de la route. Alger, Aïn Defla, Médéa, Boumerdès et Oran

viennent en tête des wilayas qui enregistrent le plus grand nombre d'accidents et de victimes. Dans le cadre de la sensibilisation, les unités de la Gendarmerie nationale ont mené plus de 83 000 campagnes en direction des usagers de la route et adressé plus de 6 000 correspondances aux autorités administratives spécialisées notamment sur l'état du réseau routier et les panneaux de signalisation. Pour ce qui est des mesures coercitives, les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré pour la même période, plus de 46 000 contraventions et plus de 12 millions d'amendes forfaitaires alors que les permis

de conduire retirés étaient de 547 251. Concernant les accidents de la route durant le premier mois de l'année en cours, les unités de la Gendarmerie nationale ont constaté 1 459 accidents qui ont causé la mort à 249 personnes et 2 574 blessés.

Généralisation des banaliseurs à 24 wilayas

L'utilisation des banaliseurs dans le domaine de la sécurité routière sera généralisée, à partir de la semaine prochaine, à 24 wilayas après avoir concerné jusque-là les wilayas d'Alger, Blida, Tipasa et Boumerdès, a indiqué dimanche, à Alger le commandement de la Gendarmerie nationale. Le chargé de communication au commandement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroua a déclaré dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan 2014 des accidents de la circulation, que le commandement de la Gendarmerie nationale a décidé «de généraliser l'utilisation des banaliseurs (voitures et motocycles banalisés) à 24 wilayas pour relever les infractions dangereuses commises par les usagers routiers». Le même responsable a ajouté que l'opération entrée en vigueur en octobre dernier dans les quatre wilayas a démontré «son efficacité, entraînant une baisse du nombre d'accidents, ce qui a nécessité son application dans les wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre d'accidents de la route durant l'année écoulée.

Plus de 500 radars de la deuxième génération seront réceptionnés au cours du premier semestre 2015», a-t-il en outre indiqué. Il a, par ailleurs, révélé que le commandement de la Gendarmerie nationale sera doté d'un nouveau système permettant de suivre les habitués aux infractions routières à travers la mise en place d'un fichier national, précisant que l'opération est en cours de finalisation.

Y.T./APS

Grâce à la contribution financière de la wilaya et de donateurs Achèvement des travaux de Dar El Ihsan à Mascara

LES TRAVAUX de réfection d'un hospice pour personnes âgées «Dar El Ihsan», à haï (quartier) Khessibia, au chef-lieu de wilaya de Mascara, ont été achevés, a indiqué dimanche le directeur de l'agence foncière locale chargé du suivi du projet dont le montage financier pour sa réalisation est constitué d'une subvention sur le budget de wilaya et d'un don de bienfaiteurs. Mustapha Boudaâ a indiqué qu'un montant de l'ordre de 29 millions DA a été alloué pour les travaux de rénovation, soit près de 22 millions DA consacrés à la réfection des structures de l'hospice qui abrite 65 pensionnaires (femmes et hommes), 5,2 millions DA à l'acquisition de nouveaux mobiliers et 1,7 million DA à l'aménagement d'un logement d'astreinte. Les services de la Protection civile ont contribué, pour leur part, à la réparation de deux camions et une ambulance, biens de cet établissement. Le wali, Ouled Salah Zitouni, a rappelé, lors d'une visite d'inspection à cette structure, que Dar El Ihsan était à «l'état d'abandon et connaissait une mauvaise gestion de la part de l'ex-directrice qui a été limogée sur la base d'un rapport d'une commission ministérielle ayant inspecté cet établissement en fin 2014». Parmi les cas de mauvaise gestion, il a cité la «non-consommation du budget 2014 destiné à la prise en charge des locataires de cet hospice se contentant de dons des bienfaiteurs». Zitouni a reproché au directeur de l'action sociale de la wilaya «un manque de contrôle de la gestion» de cet hospice et sa sortie en congé de longue mala-die depuis une année pour «fuir ses responsabilités et ses missions».

R.M./APS

Contrebande

Récupération et saisie de divers produits dans plusieurs wilayas

Des produits divers destinés à la contrebande ont été récupérés ou saisis ces derniers jours a indiqué hier le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

A El-Mezraâ, dans la wilaya de Tébessa, deux mille quatre cent trente sept (2 437) cartouches de fusil de chasse abandonnées par des contrebandiers ont été récupérées par les garde-frontières lors d'une patrouille dans leur secteur. Une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade territoriale de Safsaf-El-Ouesra sur cette découverte. A Souk-Ahras, les garde-frontières de Taoura,

Sidi Salah et Bourenane ont récupéré lors de patrouilles dans leurs secteurs 1 034 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers. Dans la wilaya de Tlemcen, 7 000 litres de carburant, destinés également à la contrebande ont été récupérés par les garde-frontières de Hadj Miloud lors de patrouille sur la bande frontalière. Au même endroit, deux véhicules de marque Mercedes, une quantité de déchets de cuivre et 3 450 litres de carburant, destinés à la contrebande, ont été saisis. Par ailleurs, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la

brigade de Bab-El-Assa (Tlemcen) ont saisi dans une habitation inoccupée d'un contrebandier en fuite dans la même commune, 85 jerricans contenant 2 550 litres de mazout et ont ouvert une enquête à cet effet. Toujours à Tlemcen, vingt-neuf kg de kif traité enfermé dans un sac en plastique rejeté par les vagues ont été récupérés par les gendarmes de la brigade de Honaine qui ont agi sur renseignements, et ont ouvert une enquête au sujet de cette découverte.

Samir.L

Monoxyde de carbone

Une famille de 4 personnes décimée à Guelma

Quatre personnes appartenant à une même famille ont été découvertes sans vie, dimanche en milieu de journée dans la commune de Ben Djerrah (5 km de Guelma), asphyxiées par le monoxyde de carbone en leur

domicile, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les corps des victimes, le père (41 ans), la mère (33 ans) et leurs deux fillettes de 3 et 10 ans, ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Guelma, a ajouté la même source, précisant

que les émanations mortelles ont pour origine un appareil de chauffage défectueux. C'est le second accident du genre puisque le 22 janvier dernier, un jeune de 17 ans, résidant dans un logement du lycée Mahmoud-Benmahmoud

de Guelma, avait succombé après avoir inhalé du monoxyde de carbone tandis que 4 membres de sa famille avaient pu être sauvés de justesse par la Protection civile, rappelle-t-on.

R. S.

Préoccupés par la pollution Les Chinois se passionnent pour un documentaire

L'ÉQUIVALENT D'UN Chinois sur neuf a vu ce film qui explique les causes et les conséquences de l'épais nuage de pollution qui étouffe les grandes villes du pays. En un week-end, le documentaire a enregistré plus de 155 millions de vues, soit l'équivalent d'un Chinois sur neuf. C'est donc peu dire que le film sur la pollution de Chai Jing, ancienne présentatrice vedette de la télévision d'Etat, passionne les Chinois. Selon le correspondant du *Monde*, depuis sa sortie, il «est au centre des discussions en Chine, entre amis dans le monde réel autant que sur les réseaux sociaux, ainsi qu'en tête des sites d'information». Intitulé *Sous le dôme*, il a été réalisé à titre privé. Chai Jing y détaille avec force pédagogie et entretiens percutants les causes et conséquences sur l'épais «smog» brunâtre qui embrume de façon endémique les métropoles chinoises. Avec une liberté de ton peu courante en Chine, la journaliste dénonce successivement la dépendance au charbon, l'envolée des automobiles, le laxisme des gouvernements locaux réticents à fermer des aciéries sources d'emplois, la non-application des lois environnementales et les amendes dérisoires pour les pollueurs. Elle présente également des points de comparaison, interrogeant un élu de Londres et des officiels de Los Angeles pour examiner les politiques adoptées par ces deux métropoles, autrefois lourdement polluées. Le film se termine sur un vibrant appel, inhabituel dans un univers médiatique étroitement censuré, à «dire non» et à «se lever» pour changer la situation. Ce film de 103 minutes, dont la réalisation nerveuse rappelle Une vérité qui dérange de l'ancien vice-président américain Al Gore, a été mis en ligne samedi, et repris par des médias officiels. Aussitôt, le succès a été viral auprès des internautes chinois, pour qui le «smog» est une préoccupation majeure. Ce triomphe est dû en partie à la personnalité de Chai Jing, intervieweuse populaire et tenace qui avait démissionné de CCTV. Pour elle, ce documentaire était «un combat personnel» après avoir découvert que sa fille était atteinte d'une tumeur bénigne, attribuée à la pollution. Alors que le «smog» délétère nourrit un mécontentement populaire croissant en Chine, le Parti communiste au pouvoir avait indiqué l'an dernier «déclarer la guerre à la pollution» avec l'ambition de réduire la part des énergies fossiles. Sous le dôme n'en a pas moins provoqué sur les réseaux sociaux un déferlement de critiques contre l'inertie des autorités.

K.L./agence

2^e Conférence ministérielle sur l'environnement

Dalila Boudjemaâ à Lisbonne

■ La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ prend part à Lisbonne (Portugal) à la 2^e Conférence ministérielle sur l'environnement et les énergies renouvelables au dialogue de la Méditerranée occidentale (Dialogue 5 + 5), a indiqué un communiqué du ministère.

Par Farid/L

Le thème retenu pour cette seconde édition, porte sur «Le défi des changements climatiques et la coopération en matière d'énergies renouvelables», a-t-on précisé. Cette Conférence fait suite à celle tenue à Oran, en avril 2010, et qui avait instauré «une dynamique de coopération» entre 10 pays du bassin méditerranéen (l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye pour les pays du sud et l'Espagne, l'Italie, la France, le Portugal et Malte pour la partie européenne), a-t-on ajouté. La déclaration d'Oran, ayant sanctionné les travaux de la 1^{re} conférence, avait mis l'accent notamment, sur «l'importance» d'intégrer les préoccupations environnementales dans les stratégies de développement des pays de la région et d'intensifier la coopération dans le domaine de la protection du



milieu marin, a-t-on rappelé. Cette seconde conférence «intervient à un moment où la problématique des changements climatiques sont au centre des principaux rendez-vous internationaux

Ph. A.D.R.

et régionaux», a-t-on relevé. Ces problématiques seront également soulevées à cette occasion au cours de laquelle il sera question d'«explorer» les moyens de réponse des pays du Dialogue 5+5 aux «effets néfastes» de ces changements climatiques et de voir comment «augmenter la résilience de nos pays» par rapport à cette problématique, a-t-on fait savoir. En outre, les questions liées à la coopération dans le domaine des énergies renouvelables entre les pays du bassin occidental de la Méditerranée, seront à l'ordre du jour de la rencontre. Par ailleurs, la ministre aura en marge du segment ministériel, des discussions et des échanges avec ses homologues du groupe de dialogue 5+5, sur des questions d'intérêt commun en matière d'environnement et de développement durable, selon la même source.

F./L/APS

Catastrophes naturelles

Vaste campagne de prévention en milieu étudiant à Constantine

Une vaste campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés aux catastrophes naturelles a été lancée hier, à travers tous les établissements d'enseignement supérieur de Constantine. S'exprimant en marge de journées «portes ouvertes» sur la Protection civile, le capitaine Abderrahmane Lagraâ, chef du service de la prévention à la direction de la Protection civile, initiatrice de l'action de sensibilisation visant les universités, a précisé que l'opération a été organisée dans le cadre de la Journée mondiale de ce corps constitué. L'objectif consiste à «ancrer une culture pré-

ventive dans les rangs des étudiants qui doivent, comme tous les citoyens, connaître la conduite à tenir en cas d'inondations, d'incendies ou de séismes», a souligné cet officier. Le public présent à ces journées «portes ouvertes» prévues pour une semaine dans les locaux du poste avancé Bachir-Boumaza du chef-lieu de wilaya, s'est particulièrement intéressé aux moyens de faire face aux séismes, pendant et après leur survenue, sachant que la wilaya de Constantine enregistre parfois des secousses telluriques généralement de faible et de moyenne magnitudes, a ajouté le capitaine Lagraâ.

«Nous nous trouvons, à Constantine, dans une zone qui reste exposée aux tremblements de terre et à leur principal corollaire, les glissements de terrain», a ajouté le même officier pour qui il est nécessaire d'intensifier ce genre de campagnes de sensibilisation auprès des citoyens car, selon lui, une population «prévenue» adopte des comportements permettant de limiter les dégâts. Des actions de sensibilisation similaires ont également été lancées dans les lieux publics et les différentes unités de ce corps constitué.

Salima. H/APS

El Tarf

Plantation d'oliviers sur près de 300 hectares

Une campagne de plantation d'oliviers touchant une superficie globale de 292 hectares vient d'être lancée dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre du programme du renouveau rural, a indiqué lundi, le conservateur des forêts, Mohamed Teyar. L'opération, inscrite au titre des

efforts déployés localement en vue de l'extension des oliveraies et du développement de cette arboriculture rustique, se déroule «dans de bonnes conditions» à travers différentes zones de montagne comme Hammam Beni-Salah, Zitouna, Segleb, Oum Teboul et Bougous, a ajouté

ce responsable. La campagne se poursuivra jusqu'au mois d'avril prochain avec une moyenne de plantation de 150 oliviers par hectare, selon le conservateur des forêts qui a rappelé que 2 600 hectares ont été plantés en oliviers depuis 2008 dans diverses zones forestières d'El

Tarf. Cette activité peu «gourmande» en eau est très pratiquée dans la wilaya d'El Tarf où les vergers oléicoles sont peuplés, à 70 %, par la variété dite «rougette», réputée pour sa forte teneur en huile et ses rendements de l'ordre de 25 litres d'huile par quintal d'olives.

S. D.

Nucléaire

Nouvel incident à la centrale de Fessenheim

La production de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a totalement cessé depuis samedi soir, un défaut d'étanchéité ayant conduit à l'arrêt de son unité de production numéro 1, la numéro 2 ayant été arrêtée la veille pour maintenance, a annoncé EDF. Samedi à 18h55, l'unité de production numéro 1 «a été mise à l'arrêt suite à un défaut d'étanchéité constaté sur une tuyauterie située en aval du condenseur, dans la salle des machines (hors zone nucléaire)», a expliqué EDF dans un communiqué. «Les équipes de la centrale réalisent actuellement un diagnostic pour préciser les causes

exactes de cet événement», a ajouté EDF, précisant que celui-ci n'avait «aucune conséquence sur la sûreté des installations, l'environnement et la sécurité du personnel». Depuis la nuit de vendredi à samedi, la seconde unité de production de Fessenheim est aussi arrêtée, pour plusieurs semaines. Mais cet arrêt était programmé pour maintenance et rechargement du combustible. Installée en bordure du Grand Canal d'Alsace et dotée de deux réacteurs de 900 mégawatts chacun, Fessenheim est la plus vieille centrale en activité du parc nucléaire français (depuis 1978). En raison de son âge

notamment, les antinucléaires réclament sa fermeture et son démantèlement depuis des années. Avec la mise en service prévue en 2017 de l'EPR de Flamanville (Manche), Fessenheim devrait fermer, conformément à une promesse de campagne de François Hollande. Ce n'est pas la première fois que Fessenheim se retrouve complètement à l'arrêt de manière imprévue. En avril dernier, deux incidents avaient touché ses deux unités de production à quelques jours d'intervalle. L'un provenait déjà d'un problème d'étanchéité de sa tuyauterie d'alimentation en eau.

D.C./AFP

Prise en charge médicale dans les régions enclavées

Efforts pour améliorer les prestations sanitaires

■ Des efforts ont été consentis, ces dernières années à Illizi, pour améliorer la prise en charge, en dépit de l'étendue du territoire, des prestations de santé envers les populations des régions enclavées dont certaines accusent une faible couverture médicale.

Par Rym.H/APS

L'atteinte de l'objectif d'amélioration de la prise en charge médicale dans les régions reculées est rendue difficile principalement par la contrainte de l'éloignement des hameaux et bourgades des différents établissements hospitaliers existant aux chefs-lieux des communes, dont les «plus proches» sont situées à une centaine de km d'Illizi par exemple, alors que d'autres sont à plus de 350 km. Cette situation est également aggravée par la difficulté d'accès des voies menant à ces régions reculées, en dépit des efforts jugés louables menés dans le cadre du désenclavement de ces zones, a expliqué le chef de service de la prévention à l'établissement public de la santé de proximité, D' Dib Yacine.

Une clinique mobile, solution idoine pour les zones enclavées

Par souci de répondre aux attentes des malades des régions enclavées et leur épargner les longs déplacements vers les structures médicales, le secteur de la santé de la wilaya d'Illizi a envisagé, entre-autres alternatives, la mobilisation d'une clinique mobile pour

prendre en charge la santé maternelle et infantile dans ces zones reculées où un déficit en ambulances est signalé. Selon D' Dib, outre cette clinique mobile, dotée d'une salle de consultations et de soins avec tous ses équipements médicaux, y compris de chirurgie dentaire, le secteur s'emploie à mettre à la disposition des caravanes médicales, devant assurer des rotations bimestrielles dans ces régions éloignées, les conditions nécessaires d'hébergement pour leur staff d'encadrement. Ces efforts d'amélioration des prestations médicales au profit des populations des zones éparses ont également été étouffées par la signature de conventions de jumelage entre l'Etablissement public hospitalier (EPH) «Targui Wan Timidhi» à Illizi et des établissements hospitaliers du nord du pays, à l'instar du Centre hospitalier de Tizi Ouzou, en vue d'épargner aux malades le déplacement vers les Etablissements hospitaliers du nord du pays pour les soins médicaux, a indiqué le directeur de l'hôpital d'Illizi, Tahar Saïdi.

Le chef de service de la prévention de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'Illizi a, de son côté, fait part, dans le but d'une meilleure prise en charge médicale, de l'organisation trimestrielle, en coordina-



PH. > D. R.

tion avec le Centre hospitalo-universitaire de Constantine, de campagnes de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus, en plus de la réalisation d'études épidémiologiques sur les maladies transmissibles par les insectes, notamment la leishmaniose.

Missions pour consolider la prise en charge dans le Sud

L'EPSP d'Illizi multiplie les actions pour une meilleure prise en charge médicale des malades de la région, à la faveur d'un ambitieux programme s'appuyant également sur des missions médicales périodiques à travers les régions éparses à la rencontre de leurs populations. Ce programme annuel prévoit, outre des campagnes préventives de sensibilisation et de vaccination, des consultations médicales dans différentes spéciali-

tés, dont la gynécologie obstétrique, la santé scolaire, les maladies chroniques, en plus de la distribution «gratuite» de médicaments, et l'évacuation, le cas échéant, de cas de malades graves aux structures de santé existantes au niveau des centres urbaines. L'EPSP s'emploie aussi, à travers ce programme, au recensement des malades chroniques (diabète, hypertension artérielle, maladies respiratoires), en plus des maladies contagieuses, à l'instar du Sida et de l'hépatite virale.

Cette amélioration en matière de prise en charge sanitaire, visée par le secteur, s'est traduite par la dotation dernièrement du service d'hémodialyse de la commune de Bordj Omar Driss de quatre reins artificiels, en vue d'épargner aux insuffisants rénaux de la région le déplacement sur plus de 700 km vers le chef-lieu de wilaya, ou sur 500 km

vers la wilaya de Ouargla, pour motifs de soins. Le secteur sera également renforcé par d'autres équipements, dont une mammographie à l'EPSP d'Illizi pour le dépistage précoce du cancer du sein et une citerne à gaz médical pour l'EPH «Targui Wan Timidhi». La wilaya d'Illizi s'est vue accorder, au titre des différents programmes de développement, une série de projets, en cours de réalisation ou en voie de lancement, consistant notamment en deux hôpitaux de 60 lits chacun, à Bordj Omar Driss et In-Amenas, en cours de réalisation. Ces deux projets, d'un financement de 1,5 milliard DA chacun et ayant atteint un taux d'avancement avoisinant les 40%, devront apporter un plus et contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire dans la wilaya, a-t-on souligné à la direction de la santé et de la population d'Illizi.

R.H/APS

Transplantations rénales à Batna

Cinquante greffes programmées pour 2015

Pas moins de 50 greffes rénales sont programmées dans la wilaya de Batna pour l'année 2015, a indiqué le directeur de la santé et de la population, Driss Khodja El-Hadj.

Les transplantations programmées marqueront une évolution «notable» de ce type d'interventions dès lors que 21 greffes de rein ont été effectuées avec succès en 2014 au profit d'insuffisants rénaux de Batna et de wilayas limitrophes,

a souligné ce responsable en marge d'une cérémonie au cours de laquelle le wali a honoré le P' Hocine Chaouche Hocine, chef du service de chirurgie thoracique et cardiovasculaire au centre hospitalo-universitaire Mustapha Bacha d'Alger et son staff médical qui avaient encadré la toute greffe rénale à Batna.

Le P' Chaouche a tenu, à cette occasion, à mettre l'accent sur les efforts méritoires du

jeune staff médical qui l'assiste, et affirmé, dans une déclaration, que les greffes rénales se déroulent, à Batna, sur un «excellent rythme» qui a permis de bons résultats et qui présage d'un avenir prometteur pour ce type de transplantations en Algérie.

Le nombre de ces interventions est aujourd'hui, à Batna, «supérieur au nombre de greffes pratiquées à Alger», selon ce même praticien qui a fait part de

sa «satisfaction» avant de se dire «déterminé à assister le staff médical batnéen jusqu'à ce qu'il parvienne à réaliser ces opérations de manière entièrement autonome».

Le D' Houssam Ouaghlent, membre de ce staff de chirurgiens, a souligné pour sa part que son objectif et celui de ses confrères est d'atteindre cette autonomie «dès 2015» et à parvenir à réaliser des transplantations de reins prélevés sur des

sujets décédés. Pour le chef du service de néphrologie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, le D' Ahmed Bougueroura, 60 dossiers sont en instance de greffe dans cette wilaya où quelque 500 insuffisants rénaux subissent des séances d'hémodialyse dans 10 centres spécialisés situés au chef-lieu de wilaya, à Aïn Touta, Merouana, N'gaous, Barika et Arris.

Souhila..K

Sclérose en plaques

Quatre tasses de café par jour réduiraient le risque

On connaissait ses vertus thérapeutiques présumées contre le diabète, le mélanome, les maladies de Parkinson et d'Alzheimer. Le café pourrait également être utile pour lutter contre la sclérose en plaques. Une étude de chercheurs américains et suédois publiée le 26 février montre que ceux qui boivent au moins quatre tasses de café par jour ont 1,5 moins de risques d'être victimes d'une sclérose en plaques que ceux qui n'en consomment pas.

Les chercheurs ont combiné les résultats d'une étude suédoise portant sur 1 629 personnes atteintes de sclérose en plaques et 2 807 personnes en bonne santé, et d'une étude américaine portant sur 1 159 malades et 1 172 personnes en bonne santé. Pour les personnes malades, ils ont étudié la consommation de café cinq et dix ans avant le début des symptômes.

Cette étude doit être présentée lors du 67^e congrès annuel de l'Académie améri-

caine de neurologie, du 18 au 25 avril prochain à Washington. «La consommation de caféine a été associée à une réduction du risque des maladies de Parkinson et d'Alzheimer, et notre étude montre que la consommation de café peut aussi protéger de la sclérose en plaques, ce qui suggère l'idée que (la caféine) peut avoir des effets protecteurs sur le cerveau», affirme l'une des responsables de l'étude, le D' Ellen Mowry, de l'Ecole de médecine de l'université John Hopkins de Maltimore

(Maryland) et membre de l'Académie américaine de neurologie. La sclérose en plaques est une maladie auto-immune, c'est-à-dire que le système de défense censé protéger le patient d'agressions extérieures se retourne contre ses propres cellules et les attaque, pour des raisons encore mal connues. La maladie affecte le système nerveux central et entraîne des lésions qui provoquent des perturbations motrices, sensitives et cognitives.

R.S.

Boumerdès

Attribution cette année de 5 500 logements publics locatifs

■ Au moins 5 500 logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés et attribués, durant l'année 2015 à Boumerdès, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, a déclaré le wali.

Une grande partie de ces logements est sur le point d'être attribuée, suite au parachèvement de la réalisation de toutes les commodités annexes, a indiqué, Kamel Abbas, signalant la réalisation en cours des unités restantes, pour leur distribution prochaine. Ce programme de logements s'ajoute à un lot de 4 000 autres unités LPL réceptionné en 2014, et attribué à travers la quasi-totalité des communes de Boumerdès, a-t-il ajouté. Selon M. Abbas, un programme global de près de 89 400 logements de différents segments a été inscrit au bénéfice de la wilaya de Boumerdès entre 2000 à fin 2013. Ces logements se répartissent à raison de 49 000 unités pour la formule publique locative (LPL), 7 800 unités socio-participatives (LSP), près de 4 900 unités promotionnelles aidées (LPA), 4 000 unités



tés promotionnelles publiques (LPP), 8 000 unités de location-vente (AADL) et 13 800 aides à la construction rurale. Selon une situation de la commission d'urbanisme et de logement de l'APW, présentée dernièrement lors d'une session ordinaire du conseil de wilaya, il a été enregistré, jusqu'à fin 2013, la réalisation et l'attribution de plus de 28 000 unités, de ce programme de logements, tandis que 17 700 autres sont en chantier. 29.000 autres unités ont été lancées récemment, alors que les travaux sont à l'arrêt au niveau des chantiers de plus de 2 000 unités, a ajouté le responsable. La

commission d'urbanisme a émis, dans son rapport, plusieurs observations axées sur le retard enregistré dans la concrétisation des objectifs fixés pour le secteur, pour des contraintes liées au foncier, aux oppositions des citoyens, au transfert des réseaux divers, ainsi qu'à la longueur des délais des études des projets, entre autres. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdès sera porté à 190 000 unités, contre 100 000 en 1999, et 139 000 en 2009, selon les chiffres fournis par la direction locale du logement.

N.T./APS

Annaba

La couverture radiophonique atteindra les 97% en 2017

La couverture radiophonique de la wilaya d'Annaba atteindra les 97% d'ici à 2017, a affirmé le ministre de la Communication, Hamid Grine, au cours d'une conférence de presse organisée à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya.

L'intérêt accordé à la diffusion radiophonique s'explique par le caractère «stratégique» de ce média qui doit impérativement se développer et étendre son audience car «il n'est pas normal que les populations du Sud de l'Algérie puissent capter des radios étrangères et pas la radio de leur pays», a indiqué le ministre en réponse à une question relative à cet intérêt du département de la communication pour les ondes. De plus, a-t-il ajouté, la radio véhicule le message fort de la diplomatie algérienne.

S'agissant de la diffusion des journaux dans le Sud du pays, M. Grine a rappelé la réalisation d'ici à 2016 de trois imprimeries dans les chefs-lieux des wilayas de Tindouf, de Tamanrasset et d'Illizi, ce qui permettra aux populations de ces régions d'avoir aisément accès à leurs quotidiens.

Le ministre a également abordé le rôle des cadres chargés de la communication dans les institutions publiques pour souligner la nécessaire relation de confiance avec les médias, sur la base de l'objectivité et de la crédibilité. Les chargés de la communication se doivent de «communiquer utilement», a-t-il ajouté dans ce contexte.

Le ministre, qui a visité les locaux de la radio régionale d'Annaba, en cours de réfection et de réhabilitation pour un montant de

22 millions de dinars, est intervenu sur les ondes de ce média pour souligner notamment, la nécessité pour le journaliste professionnel de «ne pas se précipiter pour donner une information non vérifiée et insuffisamment source qui pourrait, au final, s'avérer inexacte».

Il a estimé, s'agissant précisément du professionnalisme, que l'objectif assigné en la matière n'est atteint qu'à «30 ou 40%». M. Grine a par ailleurs exhorté les journalistes à accélérer la cadence de la formalisation des dossiers d'établissement de la carte professionnelle, et à se préparer d'ores et déjà à l'élection du conseil de déontologie de la presse écrite qui reste encore tributaire du nombre de cartes délivrées.

Salim O./APS

Ouargla

Mise en service d'une nouvelle station de déminéralisation de l'eau potable

Une nouvelle station de déminéralisation de l'eau potable à Ouargla, implantée au quartier Gherbouz, a été mise en service, a-t-on constaté.

Cette nouvelle station, alimentée à partir de deux forages, offre une capacité de traitement de 3 000 m³/jour d'eaux brutes, pour fournir 2 250 m³/jour d'eaux déminéralisées destinées à l'approvisionnement d'une population estimée à 15 000 habitants.

Ce projet entre dans le cadre d'un programme global portant sur la réalisation de neuf stations du type, dans des complexes hydrauliques situés dans divers quartiers de la daïra de Ouargla (Gherbouz, Mekhadma, Ain El-Kheir, Hay Bouzid, Ifri-Gara, Zayyna, El-Khafdji, Bamendil et

El-Hadeb), selon la fiche technique de l'opération.

Alimentées à partir de 26 forages, dont 3 albiens donnant des salinités de 3 à 6 g/litres, ces stations sont appelées à améliorer la qualité de l'eau potable actuellement distribuée à travers la daïra de Ouargla et à réduire sa salinité à 0,8 gr/l.

Réalisées par le groupement d'entreprises Aqua Engineering GMBH (Autriche)/CGS (Chine) Spa Chinageo (Algérie), ces stations permettront de traiter un total de 70 500 m³/jour d'eaux brutes pour fournir 75% d'eau déminéralisée, soit environ 53 000 m³/jour, selon la même source.

Les caractéristiques physico-chimiques et bactériologiques

de l'eau distribuée seront conformes aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), signale-t-on.

Divers projets pour renforcer les structures de la Protection civile

Diverses opérations visant à renforcer les structures de la Protection civile ont été retenues en faveur de la wilaya de Ouargla, dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019, a-t-on appris des responsables de ce corps constitué. Il s'agit de la réalisation d'une unité régionale d'intervention et d'instruction (Ouargla) et des unités secondaires dans les communes de Rouissat, Hassi

Ben-Abdallah et «Hay Ennasr» (chef-lieu de wilaya), a-t-on fait savoir en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile (1^{er} mars).

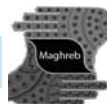
Ce programme de développement prévoit également des projets portant sur la réhabilitation, l'extension et l'aménagement des unités existantes au niveau des communes de Hassi Messaoud, Touggourt et Ouargla (quartier Mekhadma), signale-t-on.

Diverses activités, au titre de la célébration de cette journée mondiale, ont été organisées au niveau de l'unité principale de la PC (Ouargla), dont des portes ouvertes sur les moyens d'intervention et de sauvetage, notamment l'exposition d'un détache-

Constantine Le marché Bettou fera l'objet d'une réhabilitation d'envergure

LE MARCHÉ des frères Bettou, au centre de Constantine, dont une partie avait été ravagée par un incendie, vendredi dernier, sera «fermé pour les besoins d'une opération de réhabilitation d'envergure», a-t-on appris, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). Selon le président de l'APC, Seïfeddine Rihani, la commune de Constantine a déjà mis en place une enveloppe de 120 millions de dinars pour la réhabilitation du marché et lancé les consultations d'usage en prévision de l'opération. Les travaux de rénovation de cet espace commercial, l'un des plus fréquentés de la ville de Constantine, porteront notamment sur le remplacement du revêtement de sol, la reprise des murs, la réhabilitation des installations électriques et de gaz, de la peinture et de la plomberie-sanitaire, en plus de l'installation d'un système de détection d'incendie et de vidéosurveillance. Affirmant que l'objectif est de valoriser un lieu public situé en plein cœur de la ville pour offrir de meilleures conditions, aussi bien aux commerçants qu'à la clientèle, M. Rihani a précisé que le comité technique de la commune statuera sur le choix de l'entreprise en fonction de sa capacité à conduire les travaux de réhabilitation dans les plus courts délais possibles. Le marché Bettou (3 000 m² pour 112 locaux de commerce), anciennement garage Ferrando, avait été transformé en marché dans les années 1980.

Fateh Dj.



Sahara occidental

L'Unesco boycotte le Forum de Crans Montana

■ La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a annoncé que «son organisation ne participera pas à la prochaine session du Forum de Crans Montana, prévue du 12 au 14 mars 2015 dans la ville occupée de Dakhla, au Sahara occidental.

Par Maya F./SPS

«**P**ermettez-moi de souligner que l'Unesco, comme vous le savez, ne saurait s'associer à un Forum dont la prochaine édition se tiendra à Dakhla, territoire contesté aux fins du droit international et aux termes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, auxquelles notre organisation est tenue de s'aligner et de se conformer», écrit Irina Bokova dans une lettre datée du 19 février adressée au président exécutif du Forum de Crans Montana, Jean-Paul Carteron.

«L'Unesco n'a jamais été ni consultée ni associée avec l'organisation de ce Forum et notre organisation n'a à aucun moment confirmé sa participation à cette

rencontre d'une quelconque manière.

Je tiens à réitérer que je n'ai jamais confirmé ma participation non plus», précise le document de M^{me} Bokova qui a tenu aussi à lever certaines ambiguïtés.

«De la même façon que je vous prie de bien vouloir clarifier que le Forum des femmes africaines au titre duquel je figure en qualité de vice-présidente du Comité d'honneur n'est aucunement relié à la tenue de la prochaine édition du Forum de Crans Montana et au programme de celui-ci», conclut M^{me} Bokova qui a joint sa voix à toutes celles qui ont démasqué les «manipulations grossières» exercées par le lobbying marocain.

Pour rappel, l'Union africaine avait lancé à la fin de la 24^e session des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, un appel aux Etats membres de l'UA, à la société civile et à toutes les organisations pour qu'ils ne participent pas à ce Forum prévu dans la ville sahraouie occupée de Dakhla. L'Union européenne par la voix du président de la commission, Jean Claude Juncker, et celle de la Haute Représentante pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini, a également confirmé officiellement



Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco

sa décision de ne pas prendre part à cette initiative malvenue.

Les forces marocaines répriment des manifestations pacifiques

Les forces marocaines ont réprimé violemment une manifestation pacifique demandant le départ de l'occupant marocain et l'autodétermination du peuple sahraoui, organisée à l'occasion

du 39^e anniversaire de la proclamation de la RASD.

Selon une source judiciaire sahraouie, la manifestation a été assiégée par les forces de répression marocaines en uniforme et en civil et qui ont intervenu brutalement pour disperser les protestataires. De leur part, les participants ont brandi des drapeaux sahraouis et scandé des slogans réclamant l'indépendance, l'arrêt du pillage des ressources natu-

relles sahraouies et la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis croupissant encore dans les prisons marocaines. Dans le même contexte, une manifestation pacifique a été organisée dans la ville occupée de Dakhla qui vit en état de siège militaire à cause de la décision du Forum de Crans Montana d'organiser sa prochaine session à cette ville en contradiction avec le droit international et la volonté du peuple sahraoui.

Maya F./SPS

Libye Les milices armées islamistes de Daech fuient la ville de Derna

DE NOMBREUSES sources concordantes ont assuré que les milices armées islamistes ont évacué dans la hâte la ville de Derna, pour des raisons qui demeurent inconnues. Selon des témoins cités par Alarabya.net, de nombreux cortèges ont été aperçus en train de fuir la ville vers minuit de la nuit de vendredi à samedi en se dirigeant vers la région montagnaise voisine de «Ras Helal», en ajoutant que la plupart des bâtiments qui étaient sous leur contrôle, sont désormais vides et abandonnés. Pour sa part, une source militaire favorise la thèse d'un repositionnement stratégique des groupes de Daech dans la zone, pour leur permettre de mieux s'abriter des frappes aériennes, et pour faciliter leur mobilité. Les habitants de la ville n'ont pu qu'apprécier ce départ et la disparition des «étendards noirs» de chez eux, ainsi que les cortèges interminables des miliciens qui les terrorisaient, et les rackettaient au titre de soi-disant taxes islamiques.

Par ailleurs, le membre du congrès tribal et des villes libyennes du sud, Abdelmajid Othmen, a indiqué que des préparatifs sont en cours pour proclamer la capitale Tripoli, Émirat islamique. Il a précisé lors d'une conférence autour de la situation sécuritaire en Libye et son influence sur la Tunisie, qu'il existe actuellement trois émirats islamiques en Libye avec à leur tête des criminels sortis de prison. Il a ajouté que les armes sont achetées et vendues en Libye à très bas prix. Une grenade coûterait 25 dinars et la kalachnikov 250. Toujours selon la même source la Libye compterait plus de 3 000 milices armées.

L. K./agence

Tunisie

Election du bureau politique de Nidaa Tounes

Ph. : DR



voir ainsi qu'au pays les moyens, de réaliser les objectifs de la Révolution et les ambitions de nos jeunes», a indiqué M. Belhadj Ali.

«**Nous tenons à rassurer nos électeurs et le peuple tunisien quant au fait que nous respecterons nos engagements, préserverons notre modèle sociétal comme promis et remettrons notre pays sur les rails en préservant notre tissu économique et nos entreprises.**» A entendre Mondher Belhadj Ali parler avec autant d'assurance, nous sommes enclins à croire que tout ira désormais pour le mieux et dans les meilleurs des mondes. Il faut maintenant que les actes suivent ces discours.

Le bureau politique sera composé de 30 membres

La direction du mouvement Nidaa Tounes a décidé la constitution d'un bureau politique composé de trente membres groupant les 14 membres du comité constitutif, huit membres du bureau exécutif et huit députés.

Nidaa Tounes est de retour «Plus uni que jamais» a confirmé Mondher Belhadj Ali, représentant du parti à l'ARP à la fin d'une grande réunion de toutes les composantes du parti.

«Nous venons de sortir d'une journée de débats qui nous a permis d'aplanir toutes nos difficultés et de mettre fin à nos divergences. Nous sommes conscients que de l'unité de notre parti et de la cohérence de nos orientations dépend la réussite de la transition démocratique dans notre pays. Nous sommes les garants de ses équilibres politiques et de sa stabilité. Notre unité est le gage du redressement économique et social de la Tunisie et celle de la réalisation des aspirations des citoyens». A la réunion tenue hier ont participé les 14 membres du bureau constitutif, les 96 du comité exécutif et les 86 députés ainsi que

les 27 coordinateurs régionaux en plus d'une délégation du Conseil national. «Il est grand temps de nous concentrer pleinement sur nos différentes missions à l'ARP au service de la nation. Nous avons décidé à ce propos de traiter au plus tôt les dossiers hérités de la Constituante (20) et se rapportant à des prêts, des dons et des lignes de financement étrangères en faveur de notre pays». «Parmi les lois que nous œuvrerons à adopter au plus tôt la loi antiterroriste et celle de la lutte contre le blanchiment d'argent et celle relative à la protection des forces sécuritaires». «Nous nous attacherons également à l'adoption des lois qui faciliteront la relance économique du pays comme le projet de loi PPP ou encore l'article 13. Notre objectif est de nous donner à nous-mêmes, en tant que parti majoritaire au pou-

M. T./agence



Irak

Offensive d'envergure pour reprendre Tikrit aux jihadistes

■ Les forces gouvernementales irakiennes bombardaient hier des positions jihadistes dans et autour de Tikrit, un bastion du groupe État islamique au nord de Baghdad où une offensive d'envergure impliquant quelque 30 000 hommes était en cours, a indiqué l'armée.

PH. > D. R.



« Les forces de sécurité avancent depuis trois directions vers Tikrit, Ad-Dawr (au sud) et Al-Alam (au nord) », a déclaré par téléphone à l'AFP un colonel de l'armée irakienne.

« Des chasseurs-bombardiers, des hélicoptères et l'artillerie visent Tikrit pour assurer la progression (des forces pro-gouvernementales) et couper les voies de ravitaillement », a-t-il précisé.

Des sources militaires ont fait état d'avions irakiens participant à l'opération mais il n'était pas clair dans l'immédiat si l'offensive pouvait aussi compter sur un

soutien aérien étranger, iranien ou de la coalition internationale antijihadistes conduite par les États-Unis.

Selon le colonel, les forces pro-gouvernementales « progressent également sur les routes secondaires afin d'empêcher la fuite de Daech (un acronyme du groupe jihadiste en arabe) », qui contrôle Tikrit depuis neuf mois.

Le groupe État islamique (EI) s'était emparé de cette ville en juin à la faveur d'une percée fulgurante dans le nord et l'ouest de l'Irak, où ce groupe extrémiste sunnite impose sa loi et multiplie les atrocités, comme sur les territoires qu'il contrôle en Syrie

voisine.

L'opération militaire en cours à Tikrit est l'une des plus ambitieuses entreprises par Baghdad à ce jour pour faire reculer les jihadistes.

Elle a débuté tôt hier, après avoir été annoncée la veille par le Premier ministre Haider al-Abadi.

D'après le colonel irakien interrogé par l'AFP, les forces impliquées dans la bataille de Tikrit appartiennent à l'armée, à la police, à des unités anti-terroristes, à des groupes de volontaires pro-gouvernementaux connus sous le nom d'unités de Mobilisation populaire et à des tribus locales sunnites hostiles à l'EI.

Depuis Samarra, l'autre grande ville de la province de Salaheddine, le Premier ministre irakien a appelé dimanche les forces pro-gouvernementales à épargner la population civile lors de cette offensive majeure.

« La priorité que nous avons fixée à l'armée et aux forces qui l'aideront est de préserver la

sécurité des citoyens », a indiqué Abadi, semblant vouloir rassurer la population de Tikrit, principalement sunnite, qui craint des représailles de la part des forces de sécurité si les jihadistes sont chassés de la région.

Le Premier ministre a martelé ce message sur les réseaux sociaux, appelant « à protéger les civils et les propriétés avec le plus grand soin ».

L'armée irakienne resserre l'étau depuis plusieurs semaines sur Tikrit, une ville qu'elle a plusieurs fois échoué à reprendre même si elle a enregistré quelques succès dans d'autres secteurs de l'Irak depuis le début des frappes de la coalition internationale contre les jihadistes.

Hadi al-Ameri, commandant des unités de Mobilisation populaire et figure centrale de la lutte en Irak contre l'EI, avait appelé samedi la population de Tikrit à quitter la ville dans les « 48 heures », « pour venger Speicher ».

Speicher est une base militaire proche de Tikrit où plusieurs

centaines de nouvelles recrues, essentiellement chiites, avaient été enlevées avant d'être exécutées lors des premiers jours de l'offensive de l'EI en Irak.

Les milices chiites en particulier ont toujours promis de venger les exécutions de Speicher, suscitant des craintes de massacres visant la population sunnite dans le cas d'une reprise de Tikrit, région d'origine de l'ancien président irakien Saddam Hussein.

D'autant que certaines tribus sunnites de la région ont été accusées d'être impliquées dans le massacre de Speicher.

Dimanche, Abadi s'est également adressé aux habitants de Tikrit pour leur demander de se retourner contre les jihadistes.

« J'appelle tous ceux qui ont été trompés et ont commis des erreurs à déposer les armes aujourd'hui. Celle-ci pourrait être leur dernière chance », a-t-il dit, suggérant la possibilité d'une amnistie pour certains habitants qui avaient choisi le camp de l'EI.

Assassinat de Boris Nemtsov

Les services secrets occidentaux pointés du doigt par les alliés du Kremlin

Qui a tué l'opposant Boris Nemtsov, abattu vendredi à coups de revolver à deux pas du Kremlin ? les services secrets occidentaux ou Kiev, assurent les médias et alliés du Kremlin, alors que les anti-Poutine voient là le résultat d'une campagne haineuse lancée par les autorités. « Il ne fait aucun doute que le meurtre de Nemtsov a été organisé par les services secrets occidentaux pour provoquer un conflit intérieur en Russie », a déclaré le leader de la Tchétchénie, Ramzan Kadyrov, dont les propos ont été largement repris par les médias pro-Kremlin. « C'est leur façon de faire : d'abord on prend quelqu'un sous son aile, on l'appelle l'ami des États-Unis et de l'Europe et puis on le sacrifie pour accuser les autorités locales. La condamnation à mort (de Nemtsov) prononcée dans une capitale occidentale a très bien pu être exécutée par les services secrets ukrainiens », selon Kadyrov. Le président Vladimir Poutine avait donné le ton en parlant de « provocation » juste après l'annonce de l'assassinat de Nemtsov, critique radical du Kremlin qui dénonçait la corruption du pouvoir et l'implication de la Russie dans la guerre en Ukraine. La chaîne d'informations en continu Rossia 24, qui contribue fortement comme les autres chaînes

de télévision, toutes pro-Kremlin, à façonner l'opinion publique a fait intervenir de nombreuses personnalités pour commenter l'assassinat de Boris Nemtsov. « C'est une opération dans laquelle on voit bien la main des services secrets occidentaux », y déclare Guennadi Seleznev, ancien responsable communiste et ex-président de la Douma (chambre basse du Parlement). Le politologue Alexei Martynov intervient derrière lui : « Je voudrais attirer votre attention sur le fait que les Américains ont réagi avec une rapidité suspecte (au meurtre de Nemtsov). Le texte était manifestement déjà prêt ». « Tout cela s'inscrit dans la guerre de l'information que mènent les États-Unis et l'Europe contre Poutine et la Russie », renchérit l'ancien chef du FSB (services secrets) et député du parti du Kremlin Russie Unie, Nikolai Kovalev. Après des intervenants qui tiennent tous à peu près le même langage, une journaliste revient sur la piste ukrainienne avec des allusions mystérieuses : « Et puis, il y a sa vie privée, cette femme ukrainienne avec qui il était, le fait qu'il allait souvent à Kiev... Pour quelles raisons ? Tout cela n'est pas clair ». Pour le premier vice-président de la Douma (chambre basse du parlement russe), Ivan Melnikov, il s'agit

d'un complot ourdi par les ennemis de la Russie : « Si on regarde le moment choisi, cela a tout l'air d'une provocation sanglante organisée avec les mêmes objectifs que quand le Boeing (malaisien) a été abattu » le 17 juillet 2014 au dessus de l'Est de l'Ukraine. Dans quel but ? « Semer le trouble dans le pays et déchaîner l'hystérie anti-russe à l'étranger ». L'ancien ambassadeur américain à Moscou, Michael McFaul, a déclaré sur Twitter recevoir « des centaines de tweets disant que ce sont les États-Unis qui ont tué Nemtsov. C'est manifestement une campagne payée ». La chaîne de télévision NTV devait diffuser dimanche un nouvel épisode d'une série consacrée à dénoncer les opposants, notamment Boris Nemtsov, dans un style rappelant fortement la propagande soviétique anti-occidentale des années de la Guerre froide. Après l'assassinat de Nemtsov, NTV a annulé cette émission. Le site de NTV promettait diverses révélations : « Comment se prépare le Maidan russe ? Pourquoi nos opposants vont-ils en Suisse ? Que leur apprennent leurs instructeurs à Kiev ? Pourquoi rencontrent-ils des diplomates étrangers dans des conditions de conspiration maximum ? ».



Points chauds Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

Jamais le schisme entre les États-Unis et Israël n'avait été si grand, alors que le Premier ministre israélien faisait un discours hier au Congrès pour protester contre les mesures « pro-iraniennes » décidées par la Maison-Blanche. La querelle entre Obama et Netanyahu est d'ailleurs désormais si profonde que le président démocrate a refusé de recevoir le dirigeant israélien qui a été invité à s'exprimer au Congrès par le leader des parlementaires républicains. La pilule a ainsi été difficile à avaler par l'administration Obama qui a dû faire face à l'évidente volonté de Netanyahu d'ouverture défier la Maison-Blanche. Néanmoins, aussi insupportable que puisse être le Premier ministre israélien à l'exécutif américain, l'on sait à Washington qu'il est important de continuer à ménager l'alliance historique entre les deux pays et ne pas laisser cet incident avoir des répercussions sur les relations israélo-américaines. Ainsi, faisant un pas vers les Israéliens et tentant de prouver à ces derniers qu'ils ne possèdent de plus grands défenseurs que les Américains, le secrétaire d'Etat John Kerry a accusé aujourd'hui le Conseil des droits de l'homme de l'ONU de se focaliser de manière disproportionnée sur les allégations d'atteintes aux droits de l'homme imputées à Israël. Dans un discours devant le Conseil, à Genève, le chef de la diplomatie américaine a évoqué « le passé profondément préoccupant » de l'institution onusienne à l'égard d'Israël et estimé que cette attitude sapait l'efficacité de l'organisation dans son ensemble. « Nulle dans cette pièce ne peut nier qu'un accent déséquilibré est mis sur un pays démocratique », a-t-il poursuivi. Des déclarations qui seront certainement très appréciées en Israël mais qui ne suffiront pas comme l'on s'en doute à calmer les esprits. Les conséquences du coup d'éclat de Netanyahu qui a choisi de défier Obama à Washington même ne pourront pas être effacées par quelques déclarations à l'ONU. D'autant plus si Netanyahu venait à remporter les élections législatives qui se tiendront dans quelques jours en Israël gardant ainsi sa place de Premier ministre. Reste à savoir jusqu'où les Américains sont prêts à aller pour arranger leur relation avec l'État Israélien. Surtout qu'Obama ne voudra certainement pas être le président responsable d'une rupture entre les deux pays, alors que ses nombreux prédécesseurs ont jalousement cultivé l'amitié israélo-américaine. F. M.



Exposition collective à la galerie Mustapha-Kateb

Hommage à Asselah et hymne à la liberté

■ Une exposition collective regroupant de grands plasticiens algériens se poursuit à la galerie d'art Mustapha-Kateb d'Alger jusqu'au 12 mars courant. Cette exposition en hommage au regretté Ahmed Asselah, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, lâchement assassiné par les hordes terroristes, se veut aussi un cri de liberté et de fraternité.

Par Abbla Selles

Le hall de la galerie d'art Mustapha-Kateb d'Alger (rue Didouche, face à l'entrée de la Fac centrale) est garni depuis le 12 février des plus belles toiles de grands plasticiens algériens. Cette exposition qui se veut une occasion pour rendre hommage à Ahmed Asselah est aussi un espace de liberté. Des toiles de différentes dimensions, thèmes et techniques attirent le public dès la première vue.

Le célèbre plasticien Noureddine Chegrane n'a pas manqué cette occasion pour exposer des toiles qui ont beaucoup intéressé les visiteurs. «*Invitation*» est la plus grande toile qu'a exposée cet artiste en usant des couleurs chaudes et froides. Harmonieusement uni dans cette toile, le rouge, le

jaune, le bleu, le blanc et le noir ont donné une forte vivacité à cette œuvre placée à l'entrée de la galerie. Ses œuvres en hommage à Asselah sont une véritable expression de liberté et une empreinte d'identité. Des symboles berbères exprimant la liberté et des couleurs vives garnissent ces toiles de petites dimensions.

La plasticienne Djenane Zola était présente avec trois toiles pleines d'espoir et de vie. Les couleurs de ces toiles nous font rappeler le Sahara algérien où le sable brille sous le soleil avec des nuances différentes. «*Sona-Sana*» et «*Tiki Bawin*» sont faites dans un cadre marron foncé.

Les couleurs qui ont donné plus de vie et de clarté à cette toile sont le rouge brique et les nuances de la couleur bronze.

Les visiteurs de cette galerie



ne passent pas indifférents devant les nombreuses toiles de Noureddine Hamouche qui présentent les symboles berbères dans différentes formes et dimensions. «*Pala*» est une des œuvres de ce plasticien qui incarnent l'espoir et la liberté. Sous un fond mauve, les signes berbères réalisés en blanc sont faits avec une spontanéité unique. Quant à «*Khatwa*», elle incarne les traces de l'homme berbère sur le sol africain. Noureddine Hamouche a rendu aussi hommage au défunt Ahmed Asselah avec des toiles exprimant la liberté et l'espoir.

Sergoua qui expose actuellement à la galerie du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a participé aussi à cette exposition collective. «*Et pourtant*» est une toile réalisée avec des couleurs rouge et blanc démontrant des silhouettes pleines de symboles berbères.

Quant à Houssein Khelifi, il a saisi cette occasion pour exposer ses œuvres réalisées entre 2008 et 2014. Les signes berbères étaient présents dans toutes ses toiles en différentes couleurs et dimensions. Le vert et le noir ont régné dans les toiles de Houssein Khelifi qui se

voulaient un hymne à la liberté.

Zahia Kaci et Madjid Guemroud ont aussi participé à cette exposition dont la plupart des toiles sont réalisées avec la technique peinture sur toile.

Cette exposition collective qui était inaugurée le 7 février passé se poursuivra jusqu'au 12 mars courant. **A.S.**

Tlemcen

Une quinzaine culturelle sur la chedda et le caftan

Une quinzaine culturelle sur la chedda et le caftan, initiée par l'association de wilaya de sauvegarde des métiers et de l'artisanat «*Bab Zir*», s'est ouverte dimanche à Mansourah (Tlemcen).

Cette manifestation culturelle et artisanale, organisée jusqu'au 14 mars à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, vise à faire connaître davantage le costume traditionnel «caftan», ses variétés et les accessoires entrant dans la confection de la chedda que porte la mariée et à mettre en exergue l'évolution de ce patrimoine légué à travers différentes générations. Cette exposi-

tion, à laquelle prennent part des artisans et artisans, constitue une occasion pour mettre la lumière sur les nouveautés opérées sur ce costume depuis son apparition à l'ère de la dynastie zianide.

La chedda tlemcénienne a été classée patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies de l'éducation, des sciences et de la culture (Unesco).

A cette occasion, deux conférences seront animées par le chercheur en patrimoine Sari Tahar, l'une intitulée «*Le caftan à travers les générations*» et l'autre abordant le

parcours artistique de cheikh Sari Ould Abdeslam, un des pionniers de l'artisanat à Tlemcen.

Sur le plan artistique, un défilé de costumes traditionnels sera organisé lors de la soirée de clôture, qui donnera lieu à un hommage aux artisans participants ayant consacré leurs vies à ce patrimoine national et à sa pérennisation par la formation.

Cette quinzaine culturelle est organisée à l'Institut national d'artisanat et d'hôtellerie de Mansourah en collaboration avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya. **F.H.**

Musique

Beihdja Rahal présente son nouvel album

Le public algérois a pu découvrir à la salle El Mougat, à Alger des extraits du nouvel album de l'interprète de musique andalouse Beihdja Rahal.

«*Noubet raml maya*», est l'intitulé du nouveau produit de Beihdja Rahal, qui vient en complément de celui sorti en 2003.

De sa voix suave, l'artiste a gratifié le public de la salle El Mougat d'une «*touchia raml maya*», avant d'enchaîner par un msader «*medhloum mechtiki*» et d'un btaïhi «*sabri kasabr ayoub*».

Après un istikhbar «*allah ma talaat*», l'artiste poursuit sa performance par un derj «*min tilk*

eddiyar», trois insiraf «*rab lli*», «*in karabouh ah*» et «*ya aachikine sadikou*».

L'artiste clôture son concert par un khlaz «*ahib chemsi sail*» et un kadiriya «*madhloum lmeta ykroub*».

Innovation du concert, le Rbab, qui distingue généralement l'école

gharnatia de Tlemcen est présent dans le concert de la représentante de l'école Essanaa d'Alger.

Sorti aux éditions Papidou, l'album sera commercialisé dans les prochaines semaines en CD accompagné d'une traduction en français des poèmes interprétés. **L.B.**

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

Les Maestro Uto Ughi et Alessandro Specchi s'invitent à Alger

L'Institut culturel italien d'Alger œuvre depuis quelques années à renforcer les relations culturelles entre les deux pays en organisant des activités qui rapprochent le public algérien de la culture italienne.

En ce mois de mars, cet Institut a choisi d'offrir aux mélomanes de la musique clas-

sique une soirée de haute facture. Prévus pour le neuf du mois courant au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, cette soirée sera animée par le Maestro et violoniste Uto Ughi et le Maestro Alessandro Specchi au piano.

Après avoir joué dans les plus grandes

salles du monde, les deux musiciens viendront pour la première fois à la rencontre du public algérien.

Les mélomanes qui désirent assister à ce spectacle devront retirer les invitations au niveau de l'Institut culturel italien de la ville. **R.C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Cinémathèque de Béjaïa
Jusqu'au 30 mars :
Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, «*l'Oranais*»

Institut français d'Alger (Alger-Centre)
26 mars :
Concert de jazz fusion animé par Fayçal Salhi

Théâtre National Algérien
9 mars :
Accompagné du Maestro Alessandro Specchi au piano, le Maestro italien et violoniste Uto Ughi animent un spectacle de musique classique.

Centre culturel Mustapha-Kateb
Jusqu'au 12 mars :
Exposition collective «*Le Signe*», avec les artistes Zaliha Khelifi, Zola Djenane, Zahia Kaci, Noureddine Chegrane, Abdelmadjid Guemroud, Mustapha Ghedjati, Noureddine Hammouche, Omar Kheiter, Ahmed Stambouli et Karim Sergoua.

Galerie Ezzouart
Jusqu'au 12 mars :
Exposition de peinture «*Shadi madi quali rassi*» de l'artiste Princesse Zazou.

TNA Gallery
Jusqu'à la fin du mois de mars :
Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «*Hors Champ*» par Mustapha Nedjai, Hella Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «*Pouvoirs des perles d'Afrique*» (collection de Tonia Marek).

Coup-franc direct



Professionnels dites-vous !

Par Anouar M.

Le coach français de la JSK, Wallemme, a dû remettre à leur place trois joueurs de son effectif, à savoir Benlamri, Mekkaoui et Meghout. Ce n'est pas la première fois que ces joueurs sont cités comme des cas d'indiscipline dans le groupe étant donné qu'ils ont eu déjà affaire aux précédents entraîneurs du club qui les avaient écartés pour des raisons évidentes de non-respect du code disciplinaire de l'équipe. Hannachi avait même pensé à un certain moment à renvoyer surtout Mekkaoui qui s'absente régulièrement des séances d'entraînement. Ces joueurs se défendent, pourtant d'être des joueurs professionnels et demandent à être rémunérés en tant que tel, ce qui est vraiment désolant. Ces joueurs ne connaissent le professionnalisme que lorsqu'ils demandent leurs «droits» et oublient leur devoir de se donner à fond à l'entraînement et de travailler très sérieusement. Et on trouve encore des voix qui s'élevaient contre le fait que le coach national ne compte pas sur le produit local et les joueurs du cru alors que ces cas est un échantillon de la mentalité de la majorité des joueurs de la LI qui n'ont aucun respect pour la discipline dans leur club. C'est toute une mentalité qu'il faudra donc revoir pour tenter de relancer le football local et les dirigeants des clubs devront, désormais, être plus stricts.

A. M.

CS Constantine

laiche s'en va, Bracci le remplace

La direction du CS Constantine a engagé dimanche soir l'entraîneur français, François Bracci, deux jours seulement après avoir conclu un contrat avec Abdelkader laiche qui devait entamer son travail lundi, a-t-on appris auprès du club de L1 de football. La même source n'a pas donné de détails sur les raisons de ce retournement de situation, se contentant d'indiquer que l'ancien coach du MC Alger débutera son travail lundi. Bracci a confirmé l'information précisant s'être entendu avec le premier responsable du vieux club de Cirta,



Omar Bentobal, de diriger son équipe jusqu'à la fin de la saison. Le CSC s'était séparé mercredi dernier de son désordre mais ex-entraîneur, Rachid Belhout, au lendemain de sa défaite en déplacement face à l'USM Alger (2-0) pour le compte de la 21^e journée du Championnat. Les «Sanafirs» traversent une mauvaise passe en n'obtenant que cinq points lors des six premières journées de la phase retour. Le CSC a dégringolé à la 10^e place au classement avec une avance de trois points seulement du premier reléguable, le NAHD.

Volley-ball

Les sélections (U21 garçons) et (U20 filles) qualifiées aux mondiaux

Les sélections algériennes de volley-ball garçons des U-21 et féminine des U-20 se sont qualifiées pour les prochains mondiaux, à l'issue des Championnats d'Afrique disputés au Caire en Egypte, a-t-on appris dimanche auprès du président de la FAVB, Okba Gougam. La qualification des filles a été décrochée face au Kenya (3-2), lors de l'ultime journée, jouée samedi. Dans un match «très disputé», les Algériennes ont attendu le tie-break pour réussir la victoire, la seule du tournoi qui a regroupé également l'Egypte, auteur de deux succès. Menées après le 1^{er} set 25-19, les volleyeuses algériennes ont remonté la pente pour égaliser 25-15 et prendre l'avantage lors du 3^e set 25-21. Néanmoins, elles se sont fait rattraper lors du 4^e set 17-25. A deux partout (2-2), un dernier set (le tie-break) devait déterminer l'équipe qui accompagnera l'Egypte lors du Mondial prochain, prévu du 30 juin au 12 juillet 2015 à Chypre. Le dernier mot est revenu aux joueuses algériennes qui ont remporté le set sur le score de 15-10, malgré qu'elles étaient menées au début par un 5-0. La rencontre a duré 118 minutes. Lors de la première journée,

l'équipe algérienne s'était inclinée face à l'Egypte 3-0 (17-25, 13-25 et 11-25). L'Egypte a été sacrée championne d'Afrique de la catégorie, après avoir battu Kenya 3-0 (25-16, 25-12 et 25-17), dimanche lors du dernier match du tournoi qui a pris fin au Caire. De son côté, l'équipe algérienne garçons des U21 a composé son billet pour le Mondial de la catégorie, prévu au Mexique du 11 au 20 sept. 2015, en battant, samedi au Caire, le Maroc 3-1 (20-25, 25-20, 25-16, 25-15) au Championnat d'Afrique des Nations. L'Algérie accompagne l'Egypte pour le Mondial, après le succès des Pharaons 3-0 devant le Maroc 25-13, 25-20 et 25-19, lors du premier match du CA des U21 qui regroupe au Caire, les trois sélections. Pourtant, les Algériens ont mal débuté le tournoi en concédant le 1^{er} set 20-25. La sélection algérienne est revenue en compétition pour remporter le second set 25-20, et assez facilement, le troisième 25-16 et le dernier 25-15, grâce à la solidité de sa défense et de belles combinaisons en attaque. Le dernier match du tournoi oppose, dimanche l'Algérie à l'Egypte pour désigner le champion d'Afrique de la catégorie U21.

Karaté

L'assemblée générale électorale fixée au 21 mars

L'assemblée générale électorale de la Fédération algérienne de karaté-do aura lieu le 21 mars au siège du COA, a-t-on appris auprès du secrétaire général de l'instance fédérale. "L'assemblée générale électorale aura lieu le 21 mars pour élire un nouveau président de la FAK, en remplacement de Kheider Ait-Brahim, suspendu par le ministère des Sports", a indiqué Slimane Mesdouci. Cette AG électorale sera précédée par l'AGEx, prévue le 13 mars, pour l'installation des commissions de candidature et de recours.

Ligue des champions d'Afrique/ Tour préliminaire

L'USMA et le MCEE passent de justesse

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger et le MCEE Eulma, ont difficilement composé leur billet pour les 16^e de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'issue des matches retour du tour préliminaire. L'USMA s'est, en effet, inclinée à Ndjamena face aux Tchadiens de Foulah Edifice (3-1).



Les Usmistes ont souffert avant d'arracher le billet de la qualification

Par Anouar M.

Au match aller, les Algérois avaient emporté sur le score de 3 à 0, ce qui fait qu'ils ont bénéficié de l'avantage du but inscrit à l'extérieur. Au prochain tour, l'USMA sera opposée aux Sénégalais de l'AS Pikine. Les Rouge et Noir ont souffert pour empêcher la qualification alors que tout le monde pensait qu'ils avaient réussi le plus dur au match aller avec cette large victoire sur le score de 3 à 0. Les Usmistes qui ont pourtant l'expérience de la compétition africaine

devront refaire leur apprentissage dans cette compétition pour éviter ce genre de scénario à l'avenir surtout que le chemin sera encore long pour atteindre la phase des poules qui reste le principal objectif des Algérois. Pour les Eulmis, vainqueurs au match aller face aux Ethiopiens de St-Georges (1-0), ils se sont également inclinés au retour à Bahir Dar (2-1). Les gars des Hauts-Plateaux rencontreront aux 16^e de finale les Ghanéens d'Ashanti Kotoko. Les Eulmis et même s'ils sont à leur première participation dans ce genre de com-

pétition ont quand même affronté une équipe éthiopienne modeste et il aurait été dommage de laisser filer cette qualification, surtout que le MCEE dispose d'un groupe solide avec dans ses rangs le meilleur buteur du Championnat de Ligue I Mobilis, Walid Derrardja. L'ES Sétif, tenante du trophée et exempté du tour préliminaire, défiera au prochain tour le vainqueur de la double confrontation entre Barrack Young Controllers (Liberia) et Real Banjul (Gambie).

A. M.

Championnat d'Afrique U 23

Les Verts se préparent à Bouchaoui

La sélection algérienne olympique a entamé dimanche un nouveau stage à l'hôtel Dar Diâf (Bouchaoui) à Alger dans le cadre de ses préparatifs en vue des éliminatoires du Championnat d'Afrique de football des moins de 23 ans (U 23) qualificatif aux Jeux olympiques-2016 à Rio De Janeiro au Brésil.

L'entraîneur national, le Suisse André Pierre Schurmann, a fait appel au même effectif avec lequel il a l'habitude de travailler depuis quelques mois, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline. Toutefois, deux éléments pourraient être dispensés du regroupement :



Ferhat (USM Alger) et Belalia (ASM Oran), en raison de blessures, ajoutent-on de même source. Schurmann, aux commandes techniques des Verts depuis septembre dernier, organise

régulièrement des regroupements de trois jours pendant chaque semaine. Aucun match amical n'est toutefois prévu à l'occasion de l'actuel rassemblement après l'annulation de la joute d'application qui était prévue face à la sélection nationale des joueurs locaux, précise-t-on de même source. Exempté des deux premiers tours des éliminatoires, l'équipe nationale disputera, l'été prochain, le troisième et dernier tour des qualifications au Championnat d'Afrique prévu entre le 5 et le 19 décembre 2015 en RD Congo. Les trois premiers de cette épreuve accéderont directement aux Jeux olympiques.

ES Sahel

Bounedjah vainqueur face au Club Africain

L'attaquant international algérien de l'ES Sahel, Baghdad Bounedjah, s'est distingué dimanche en inscrivant un doublé lors de la victoire de son équipe en déplacement face au Club Africain (2-1), dans le cadre de la 18^e journée du Championnat tunisien de football. Véritable poison pour la défense du Club Africain, Bounedjah a inscrit ses deux buts aux 25^e et

57^e minutes. Avec ce doublé, Bounedjah, qui avait terminé meilleur buteur du Championnat tunisien la saison dernière (14 buts), a porté son total à 10 buts. Le club de Soussa a dû terminer la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Rami Bedoui (45'). De l'autre côté, le milieu international algérien du Club Africain, Abdelmoumen Djabou, titularisé, a pris part

à l'intégralité de la rencontre. A l'issue de cette victoire, l'ES Sahel revient à deux points du Club Africain, toujours leader avec 39 points. Bounedjah est fortement pressenti pour réintégrer les rangs de la sélection algérienne lors du tournoi de Doha, au cours duquel les Verts disputeront deux matches amicaux contre le Qatar et Oman les 26 et 30 mars.

MC Alger

Omar Ghrif bloque les comptes

La Direction du MC Alger (Ligue 1 de football) surprise de constater dimanche que son compte bancaire a été de nouveau bloqué par l'ancien président de section, Omar Ghrif, compte porter l'affaire en justice pour ouvrir ce compte, a annoncé après les faits un membre du conseil d'administration. «Omar Ghrif a été intégralement remboursé et rien ne justifie ce comportement» a expliqué

notre interlocuteur, sous couvert de l'anonymat, ajoutant que le club «va porter l'affaire en justice et utiliser de tous les moyens légaux pour ouvrir ce compte bancaire». Ghrif, ancien président de la section football du «Doyen», avait prêté une somme d'argent au club pendant son mandat, et a insisté pour la récupérer après sa mise à l'écart du mouvement sportif. Pour arriver à ses fins,

l'ex-dirigeant mouloudéen, muni d'une reconnaissance de dettes, a bloqué le compte du club une première fois, avant qu'il ne soit rouvert, après son indemnisation. Ghrif réclame cependant une autre somme d'argent, pour laquelle il n'aurait pas encore été remboursé, d'où cette nouvelle procédure qui a conduit à un 2^e blocage du compte bancaire du club.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profil

Chronique d'un retour au pays natal

Par Sid Ali Ouzerrouk

Diffus, non encore vraiment remarquable, le retour au pays d'un certain nombre d'étudiants qui ont fini leurs études à l'étranger est probablement en voie de devenir une réalité tangible. Ce phénomène s'est déjà amorcé pour ce qui concerne plusieurs seniors porteurs de projets qu'ils veulent réaliser en Algérie, mais il est moins visible dans le cas de jeunes qui n'ont en général qu'un diplôme et qui reviennent s'installer définitivement dans leur pays d'origine.

En général, les jeunes qui ont choisi – et qui ont eu la chance et les moyens – de poursuivre leurs études à l'étranger s'inscrivent dans un schéma d'installation à la fin de leurs études, notamment ceux qui en plus bénéficient de la double citoyenneté. Même les boursiers de l'État enregistraient un taux de déperdition relativement élevé, et ce, même quand ils signaient un engagement garantissant leur retour en Algérie après la formation. Les pays d'accueil ferment souvent les yeux quand il est question des profils d'excellence tout comme ils finissent par céder aux demandes de changement de statut quand les demandeurs de carte de travailleur se font plus pressants.

Au cours des dernières années, la tendance semble s'inverser. Le retour de la sécurité et les nombreuses opportunités d'emploi ou de réalisation de projet sont nettement plus attractives et renforcent les décisions de bon nombre de jeunes diplômés. En parallèle, la crise que traversent les pays européens et qui réduit très fortement les chances de trouver un emploi d'autant plus qu'elle se conjugue à une détérioration sensible du climat «idéologique». La recrudescence des chauvinismes

nationalistes et de l'islamophobie que connaissent actuellement les pays européens sont des facteurs, peut être pas déterminants, mais assez sensibles et quelquefois très ressentis.

C'est du moins ce que déclare Dalila, 23 ans, binationale et née dans un milieu appartenant aux couches moyennes supérieures. Elle compte finir sa licence de droit et rentrer au pays pour chercher un emploi. Elle n'est pas spécialement identifiable aux "minorités visibles" mais elle éprouve de grosses difficultés à décrocher un stage et craint de n'avoir aucune chance d'être embauchée. Loin des réseaux et souvent enfermés dans une sorte de ghetto qui contribue à les isoler encore plus, les jeunes algériens n'arrivent pas à percer, du moins pour l'écrasante majorité d'entre eux.

C'est le même cas pour Mahmoud, bien que plus diplômé et dans une spécialité innovante, il a tenté vainement, pendant plus de deux ans de stage, de trouver un poste permanent. C'est après cela qu'il est revenu en Algérie pour lancer une petite entreprise spécialisée dans le conseil dans le monde sportif.

Le pays est encore loin de juguler la fuite des cerveaux, du fait même qu'il n'offre pas encore de moyens pour les attirer et les garder. Mais pour ce qui concerne des vagues entières de jeunes formés dans des universités plus performantes que les nôtres et parfois mieux imprégnés ou même rompus à des méthodes de travail autrement plus efficaces, il est possible qu'ils réussissent à créer des dynamiques vertueuses et à porter des projets qui rafraîchiront et la manière d'entreprendre et la façon de gérer les projets.

S. A. O.

Akbou

Un cambrioleur sous les verrous

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou ont mis fin aux activités d'un cambrioleur ces derniers jours. Ce dernier est l'auteur d'un cambriolage du domicile de B.S. sis à la cité 504 logements de la localité, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'auteur de cet acte a été appréhendé après une enquête faisant suite à une plainte de la victime à qui il a été dérobée une somme de 45 millions de centimes et une autre en devises estimée à 7 000

euros ainsi qu'un fusil de chasse et d'autres objets de valeur dont des montres, des bagues et d'autres effets vestimentaires dans son domicile. L'enquête diligentée par la police judiciaire a donné lieu à l'arrestation de l'auteur du forfait qui a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Une somme de quarante millions de centimes, le fusil de chasse ainsi que plusieurs autres objets volés ont été récupérés. Présenté devant le parquet de la ville, le mis en cause a été mis en détention provisoire. **H. C.**

GAZ DE SCHISTE AU SUD D'ALGÉRIE LES PREMIERS FORAGES COMMENCENT



Loumis

Djalou@hotmail.com

Affaire de l'enlèvement et du meurtre à Ath Zemenzer

Les deux prévenus condamnés à la peine capitale

■ **Mebrek Amirouche (38 ans) commerçant de son état, avait été kidnappé le 24 janvier 2014 dans son village Oumadhène (Ath Zemenzer). Ses ravisseurs avaient exigé de sa famille, une rançon de 3 millions de dinars contre sa remise en liberté.**

Par Hamid M.

Le tribunal criminel de Tizi Ouzou a rendu, tard dans la nuit du dimanche, son verdict dans le procès de l'affaire de l'enlèvement et de l'assassinat du jeune Mebrek Amirouche d'Ath Zemenzer (15 km au sud de Tizi Ouzou), en janvier 2014 en condamnant les deux accusés O. Madjid (47 ans) et A. Youcef (51 ans) à la peine capitale. Pour rappel, Mebrek Amirouche (38 ans) commerçant de son état, avait été kidnappé le 24 janvier 2014 dans son village Oumadhène

(Ath Zemenzer). Ses ravisseurs avaient exigé de sa famille, une rançon de 3 millions de dinars contre sa remise en liberté, mais au 5^e jour de sa disparition, son corps sans vie a été découvert près d'un oued dans la commune d'Agouni Gueghrane (40 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou). Lors de leur comparution, dimanche, ils ont tour à tour nié les faits pour lesquels ils étaient poursuivis même si l'un d'eux a reconnu avoir été celui qui avait contacté la famille de la victime pour réclamer la rançon. Devant la barre, une trentaine de témoins ont défilé alors que le

représentant du ministère public avait requis, en fin de journée du dimanche, la peine capitale contre les deux accusés. Notons que pendant la tenue de ce procès, une foule nombreuse a observé un rassemblement devant la cour de Tizi Ouzou en signe de soutien à la famille de la victime confrontée aux auteurs de ce crime. **H. M.**

Béjaïa Saisie de près de 500 kg de viandes blanches

«**LA POLICE** d'urbanisme et de l'environnement en coordination avec la brigade d'assainissement de la sûreté publique et des services d'hygiène a saisi une importante quantité de poulets avariés destinés à la vente dans les marchés de la ville de Béjaïa ces derniers jours», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya. La quantité de poulets est évaluée à 481.5 kg. L'opération a eu lieu au niveau de volaillers au marché couvert de la route de la Liberté et dans le cadre des inspections régulières de la brigade de la répression des fraudes de la DCP. Les enquêteurs ont découvert aussi une quantité de viande blanche estimée à 340 kg dans une voiture de livraison au niveau de la rue de la Soummam et 80 kg dans une autre voiture au niveau de la rue Benboulaïd également. Les échantillons de la viande soumis aux analyses se sont avérés impropres à la consommation. «**Le dossier a été remis entre les mains du procureur de la République près le tribunal de Béjaïa**», ajoute la même source. **H. C.**

Destinés à la contrebande

Récupération de divers produits par les gendarmes

DES PRODUITS divers destinés à la contrebande ont été récupérés ou saisis ces derniers jours, a indiqué lundi le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. A El-Mezraa, dans la wilaya de Tébessa, deux mille quatre cent trente sept (2 437) cartouches de fusil de chasse abandonnées par des contrebandiers ont été récupérées par les gardes-frontières lors d'une patrouille dans leur secteur de responsabilité. Une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade territoriale de Safsaf-El-Ouesra sur cette découverte. A Souk-Ahras, les gardes-frontières de Taoura, Sidi Salah et Bourenane ont récupéré lors de patrouilles dans leurs secteurs de responsabilité, 1034 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers. Dans la wilaya de Tlemcen, 7 000 litres de carburant, destinés également à la contrebande

ont été récupérés par les gardes-frontières de Hadj Miloud lors de patrouilles sur la bande frontalière. Au même endroit, deux véhicules de marque Mercedes, une quantité de déchets de cuivre et 3 450 litres de carburant, destinés à la contrebande, ont été saisis. Par ailleurs, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Bab-El-Asa (Tlemcen) ont saisi dans une habitation inoccupée d'un contrebandier en fuite dans la même commune, 85 jerricans contenant 2 550 litres de mazout et ont ouvert une enquête à cet effet. Toujours à Tlemcen, vingt-neuf kilos de kif traité enfermé dans un sac en plastique rejeté par les vagues ont été récupérés par les gendarmes de la brigade de Honaine qui ont agi sur renseignements, et ont ouvert une enquête au sujet de cette découverte. **R. N.**